

Digitized by Google

Helv. 74.6 Verdeil



Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

GUERRE DES SUISSES

CONTRE

LE DUC DE BOURGOGNE

Digitized by Google

GUERRE DES SUISSES

CONTRE LE

DUC DE BOURGOGNE

DANS

LE PAYS DE VAUD

(1475-1476)

Fragment de la seconde édition de

L'HISTOIRE DU CANTON DE VAUD,

PAR A. VERDEIL.



LAUSANNE
LIBRAIRIE DE D. MARTIGNIER

1854

89 = 13.

Digitized by Google

IMPRIMERIE DE CORBAZ ET ROUILLER FILS.

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS.

Digitized by Google

AVANT-PROPOS.

Depuis la publication de la première édition de l'*Histoire du canton de Vaud*, M. de Gingins, professeur honoraire d'histoire à l'Académie de Lausanne, et président honoraire de la Société d'Histoire de la Suisse romande, a complété ses recherches sur les *Causes de la Guerre de Bourgogne*, ouvrage qu'il a fait paraître en 1839. Ensuite de nouvelles recherches, aussi persévérantes qu'elles étaient bien dirigées, M. de Gingins a publié, en 1850, les *Episodes de la Guerre de Bourgogne*. Ce nouvel ouvrage nous a fait connaître des sources historiques inconnues jusqu'ici,

Digitized by Google

et nous a révélé de nouveaux faits d'un bien grand intérêt pour tous les Vaudois, qui, heureux de jouir des bienfaits de la liberté et de l'indépendance, éprouvent, cependant, le besoin de ne pas ignorer les maux que leur patrie a dû souffrir avant d'être libre et indépendante. Aussi, dans la seconde édition de l'*Histoire du canton de Vaud,* dont le premier volume va paraître, nous avons entièrement refondu le chapitre qui traite de la guerre de Bourgogne. C'est ce chapitre que nous publions séparément, sous le titre de *Guerre des Suisses contre le duc de Bourgogne dans le Pays de Vaud.*

Montrion, novembre 1853.

A. VERDEIL.

Digitized by Google

LE PAYS DE VAUD

PENDANT

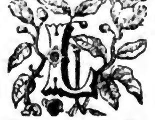
LA GUERRE DES SUISSES ET DE CHARLES DE BOURGOGNE

(1475-1476.)

I. — Préludes de guerre.

1465—1475.

Jaques de Savoie, baron de Vaud et comte de Romont. — Maladie et mort d'Amédée IX duc de Savoie. — La régence disputée par le comte de Romont, ses frères, le duc de Bourgogne, Louis XI et la duchesse de Savoie. — Les députés des villes de Berne et de Fribourg, médiateurs dans ces différends. — Les Etats-Généraux de Savoie donnent la régence à la duchesse. — Le Pays de Vaud à l'époque du départ du comte de Romont pour les armées du duc Charles de Bourgogne. — Louis XI engage les Cantons suisses à s'allier avec l'archiduc d'Autriche contre le duc de Bourgogne. — Les Suisses, stipendiés par la France et l'Autriche, envahissent la Franche-Comté. — Le comte de Romont est défait par les Suisses devant Héricourt. — Les Suisses font irruption dans le Comté de Neufchâtel. — Ils assiégent Grandson et s'en emparent. — Ils pillent et incendient les châteaux de Montagny et de Champvent. — Siége du château d'Orbe; défense héroïque du château; il est pris et incendié; sa garnison est massacrée. — Siége et prise du château de Jougne — Les Bernois envahissent le Chablais-Vaudois, prennent, pillent et brûlent le château d'Aigle. — Traité d'alliance offensive et défensive entre Berne et le Valais contre la maison de Savoie.



ouis, duc de Savoie et baron de Vaud, règnait encore, lorsque, dans l'année 1456, son fils Amédée épousa Yolande, fille du roi de France, Charles VII. Louis, ayant donné le comté de Bresse et le Pays de Vaud en appanage à son fils, la remise

Digitized by Google

du Pays de Vaud eut lieu à Moudon, suivant un cérémonial qui atteste à quel point les franchises et les libertés de notre patrie étaient respectées par les princes de la maison de Savoie.

Les Etats de Vaud étaient rassemblés dans la salle de Justice, siége du bailliage de tout le pays, lorsque les commissaires du duc de Savoie comparurent et prirent place sur le tribunal, et furent suivis des commissaires d'Amédée, fils du duc. Les commissaires déclarèrent que le duc de Savoie remettait le Pays de Vaud à son fils aîné, sous réserve de souveraineté et de juridiction; et tendant un glaive nu aux commissaires du prince Amédée, ils descendirent du tribunal en remettant le glaive aux commissaires d'Amédée, et en invitant ceux-ci à monter sur le tribunal. Les commissaires du prince Amédée, montant sur le tribunal, confirmèrent le Bailli de Vaud, Bertrand, seigneur de Duin, dans ses fonctions, ainsi que Mermet Christin dans sa place de Procureur-Général de Vaud; la même chose eut lieu à l'égard de tous les châtelains. L'assermentation de ces fonctionnaires étant terminée, les commissaires du nouveau baron de Vaud, invitèrent les députés des communautés, des villes, des châteaux, et les syndics, à prêter serment de fidélité, et requirent les barons, bannerets, nobles et vassaux de faire hommage.

Alors, noble Humbert Cerjat, parlant au nom de l'assemblée de Vaud, représenta que la terre et baronnie du Pays de Vaud, avait été, dès le vieux temps, retenue et réservée d'entre les terres d'Empire, pour être gouvernée selon les franchises, les libertés, les droits, les us et coutumes écrites et non écrites que l'on y avait coutume d'y observer, lesquelles libertés, franchises, droits, us et coutumes, le duc de Savoie et ses prédécesseurs, seigneurs de la baronnie de Vaud, ont juré, *personnellement*, de garder à leurs sujets, avant que les susdits sujets soient tenus de prêter quelque serment au seigneur du dit Pays de Vaud. Et qu'en conséquence les nobles et habitants du pays demandaient que leurs libertés et coutumes leur soient jurées par le dit seigneur et prince en personne.

André de Porte, commissaire d'Amédée, déploya alors les lettres-patentes du prince, lesquelles constataient que de graves affaires le retenaient auprès du roi de France, et qu'il chargeait ses commissaires de garantir les libertés, franchises, droits, us et coutumes du Pays de Vaud. Après beaucoup d'autres réserves, les barons, les bannerets et les personnes nobles nommées ci-après prêtèrent serment à savoir, etc. *(Archives de Moudon)*.

Amédée, après la conclusion de son mariage, quitta la cour de France, et vécut dans la Bresse, et préférablement dans le « Pays de Vaud, qu'il affectionnait beaucoup » *, et

* Guichenon, *Histoire de la maison de Savoie*, II, 123.

Digitized by Google

ne quitta les bords du Léman que dans l'année **1465**. Le duc son père venait de mourir, lui laissant la souveraineté des Etats de Savoie. En prenant possession du pouvoir, le nouveau duc donna à Jaques, son frère, le Pays de Vaud en apanage, avec le titre de comte de Romont et de baron de Vaud *.

Les premières années de la domination de Jaques de Savoie s'annoncèrent favorablement pour le Pays de Vaud. Gui Cerjat, après avoir reçu des mains du baron de Vaud le renouvellement des chartes de franchises, priviléges, immunités et coutumes, en faveur des villes et des communautés, prêta en leurs noms le serment d'usage. Yverdon, qui avait souffert d'un incendie et d'une inondation, reçut de nouveaux priviléges, et une concession d'omguelt et d'impôts. Des questions litigieuses furent jugées; entr'autres, un différend qui durait depuis neuf ans, entre Nicolas de Gruffy, prieur de l'Abbaye du Lac de Joux, et les habitants de la Vallée, au sujet de charges excessives que le monastère faisait peser sur eux; ces charges furent allégées et les habitants de la Vallée obtinrent gain de cause contre le puissant prélat. La ville d'Yverdon obtint la mise en liberté d'un de ses bourgeois, qui, ensuite d'un mandement de l'évêque de Lausanne, avait été incarcéré sans que l'autorité ecclésiastique, conformément aux franchises d'Yverdon, eût obtenu préalablement le consentement des bourgeois**.

Partout, enfin, dans le Pays de Vaud, les coutumes et les droits des communautés étaient respectés, la justice était ren-

* Jaques était le septième des fils de Louis Ier, duc de Savoie. Entré très-jeune au service de Bourgogne, il devint feudataire de la maison de Bourgogne, par son mariage avec Marie de Luxembourg, petite fille du célèbre connétable de St-Pol, qui lui apporta en dot plusieurs seigneuries considérables dans la Flandre et l'Artois. Cette princesse ne lui donna qu'une fille qui, mariée au comte Henri de Nassau, mourut sans postérité. (Guichenon, *Histoire de la maison de Savoie*. Tome I, p. 52.)

** Archives d'Yverdon.

Digitized by Google

due avec équité et impartialité à toutes les classes de la société, et de nouvelles garanties étaient accordées à la population. Mais, cet état de choses cessa lorsque la maladie puis la mort du chef de la maison de Savoie, une minorité, une régence disputée, l'influence étrangère, enfin, l'invasion des Suisses dans le Pays de Vaud, firent peser sur ce malheureux pays toutes les calamités de la guerre.

Le duc de Savoie, Amédée IX, atteint d'une maladie qui le rendait incapable de tenir les rênes de l'Etat, les abandonna. Deux partis voulurent s'en emparer; l'un, le parti français, représenté par la duchesse Yolande, sœur de Louis XI; l'autre, le parti national, ayant pour chefs les frères d'Amédée, les comtes de Bresse et de Romont. Par les intrigues de Louis XI, Yolande l'emporta, et fut nommée régente. Les comtes de Bresse et de Romont réclamèrent, et voyant que leurs instances demeuraient sans effet, ils levèrent en secret des troupes dans la Bresse et le Pays de Vaud, entrèrent en Savoie au printemps de 1471, et parvinrent sous les murs de Chambéry sans rencontrer de résistance. La régente se réfugia avec son époux dans le fort de Montmeillan, où ses deux beaux-frères l'assiégèrent. Un troisième frère du duc de Savoie, l'évêque de Genève, accourut pour empêcher tout acte de violence, mais trop tard; le fort de Montmeillan était surpris, les comtes de Bresse et de Romont s'étaient emparés de la personne d'Amédée, l'avaient conduit à Chambéry, où ils chassèrent de la cour les partisans de Louis XI et ceux de la duchesse Yolande. Celle-ci, pendant le tumulte qui suivit la surprise de Montmeillan, avait pu échapper à ses beaux-frères, et s'était réfugiée à Grenoble, d'où elle implora le secours de Louis XI, son frère, et l'intervention des villes de Berne et de Fribourg.

Louis XI fit immédiatement entrer des troupes en Savoie, et les hostilités allaient commencer, lorsque les députés de Berne, Nicolas Diesbach et Pierre de Wabern, et ceux de

Digitized by Google

Fribourg, Rodolphe de Vuippens et Jean de Praroman, arrivèrent à Chambéry. Ces députés obtinrent une trève entre les deux armées, qui étaient en présence et à la veille d'une bataille (8 août 1471). Des conférences furent ouvertes sous la médiation des députés suisses, et le 5 septembre la paix fut conclue à Chambéry, en présence du comte de Gruyère, maréchal de Savoie, de Nicolas de Gruffy, prieur de l'abbaye du Lac-de-Joux; d'Antoine d'Avenches, bailli du Pays de Vaud; de Sibuel de Loriol, président de Savoie, et des délégués de Louis XI. L'oubli du passé fut promis, la direction des affaires fut remise à un conseil, dont les comtes de Bresse et de Romont firent partie. Quant à la lieutenance générale du duché, elle fut ajournée et remise à la décision de Louis XI et des députés suisses.

Cependant la maladie d'Amédée (l'épilepsie) faisait des progrès, et ce prince, cherchant un climat plus doux, passa les monts et se fixa à Verceil, où il mourut au printemps de 1472, à l'âge de trente-sept ans, laissant le duché à son fils Philibert, enfant âgé de six ans. Yolande se déclara régente et tutrice de son fils. Mais de puissants prétendants à cette régence se présentèrent : Louis XI, le duc de Bourgogne et les trois beaux-frères de la duchesse Yolande. Le comte de Bresse leva immédiatement des troupes, et s'empara du jeune duc Philibert; une guerre civile et étrangère allait éclater, lorsque les comtes de Romont et l'évêque de Genève, son frère, remirent la question de la régence à la décision des Etats-Généraux de Savoie. Ces Etats nommèrent Yolande régente, sous la seule condition que, pour les affaires importantes, elle prendrait les conseils de son beau-frère l'évêque de Genève*.

Irrités par cette décision qui les écartait de la direction des affaires, Philippe, comte de Bresse, et le comte de Romont s'éloignèrent de la cour de Savoie. Le premier de ces princes,

* Guichenon, *Histoire de la maison de Savoie*, II, 128 à 140.

Digitized by Google

oubliant la dure captivité que Louis XI lui avait fait subir dans le château de Loches, se rendit auprès de ce monarque, dont il suivit désormais la fortune. Le comte de Romont, se rappelant la gloire qu'il avait acquise avec les guerriers du Pays de Vaud au siége de la cité de Liège**, dans l'armée du duc de Bourgogne, courut rejoindre les drapeaux de ce prince, dont bientôt, il devint l'un des principaux lieutenants.

Cette dernière circonstance devint une fatalité pour le Pays de Vaud. Elle fut le prétexte qui, bientôt après, rendit ce pays le théâtre d'une guerre sanglante, après laquelle les vainqueurs s'établirent au cœur du territoire de ce malheureux pays. Aussi, avant de rappeler les événements de cette guerre, qui changea la face de notre patrie, nous donnerons ici quelques traits du tableau qu'elle présentait alors.

Il résulte des recherches de M. de Gingins que, dans l'année 1475, le Pays de Vaud renfermait, dans ses limites : le Bailliage de Vaud; le Chablais-Vaudois; la Baronnie de Vaud; les Terres de l'Evêché et du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne, et les Monastères.

BAILLIAGE DE VAUD.

Le bailliage de Vaud, et la partie vaudoise du bailliage du Chablais, étaient formés de villes, de baronnies et de terres

** « Le comte de Romont, baron de Vaud, leva des hommes d'armes dans les terres de son apanage, enrôla un bon nombre de Suisses, et partit le 7 août 1468 pour rejoindre en Picardie l'armée du duc de Bourgogne. Après avoir assisté à la célèbre entrevue de Péronne, entre ce prince et Louis XI, le comte de Romont suivit le duc au siége de la cité de Liége, auquel il prit une part active et glorieuse. Parmi les seigneurs du Pays de Vaud qui avaient accompagné le comte de Romont dans cette expédition, l'histoire mentionne Guillaume de La Baume, seigneur d'Illens, qui eut l'insigne honneur d'avoir vingt-deux de ses écuyers armés chevaliers; Jaques, fils du baron de La-Sarra, suivi de plusieurs gentilshommes; Amé de Viry, seigneur de Rolle, et d'autres, dont plusieurs se distinguèrent par des actions d'éclat. » (De Gingins, *Episodes des guerres de Bourgogne*. Page 428.)

Digitized by Google

à bannières, dont les seigneurs relevaient immédiatement du duc de Savoie. Elles appartenaient :

A la duchesse YOLANDE DE FRANCE, régente de Savoie : le bourg, château et châtellenie de Belmont.

A la maison de CHALONS-ARLAY : Cerlier, la baronnie de Grandson, Orbe, Montagny-le-Corboz, Echallens.

A la maison de LA-BAUME-MONTREVEL : Illens, Arconciez, La-Roche ou Playfayen, Attalens.

A la maison de VERGY : Champvent, La-Mothe, la baronnie de Montricher.

Au comte de GRUYÈRES : Aubonne, Coppet, La Molière, Oron, Palézieux.

A la maison de LA SARRA : La Sarra, Cheseaux, Bossonens.

A la maison de COLLOMBIER : Vuillerens, Collombier, Vufflens.

A la maison de MENTHON : la baronnie de Pont-en-Ogo.

A la maison de RUSSIN : Allaman.

A la maison de CHALLANT : Châtel-St-Denis, Villarzel-le-Gibloux, Vuissens.

A la maison d'ALINGES-COUDRÉE : St-Martin du Chêne.

A la maison de CHAMPION : Vauruz, Goumoens-le-Châtel, aujourd'hui château de St-Barthélemy.

A la maison de VUIPPENS : Vuippens.

A la maison de GOUMOENS : Bioley-Magnoux.

A la maison de LANGIN : Everdes.

A la maison de VIRY : la baronnie de Rolle, Mont-le-Vieux.

A la maison de ST-TRIVIER : Mont-le-Grand.

A la maison de COMPEY-GRUFFY : la baronnie de Prangins, Denens.

A la maison de GINGINS : Divonne, Gingins.

CHABLAIS VAUDOIS.

Au duc de SAVOIE : Vevey, la Tour-de-Peilz, Chillon, Villeneuve.

Digitized by Google

A la maison de Blonay : Blonay, baronnie.
A la maison de Gingins : la baronnie du Chatelard, Montreux.
A la maison de Compeys-Thorrens : Aigle, les Ormonts, Aigremont.
A la maison de Rovéréa : La Roche d'Ollon, St-Triphon.
Aux maisons de Duyn, Tavelli ou Tavel : Bex.

BARONNIE DE VAUD.

Cette baronnie, apanage de Jaques de Savoie, comprenait onze villes qui jouissant de priviléges et de franchises, portaient le nom de Bonnes-Villes, savoir : Moudon, Morat, Romont (comté), Rue, Yverdon, Les-Clées, Cossonay (baronnie), Morges, Nyon, Estavayer, Payerne.

Montagny-les-Monts, Cudrefin, Ste-Croix, Grandcourt, Corbières et Surpierre, faisaient aussi partie de la baronnie de Vaud.

TERRES DE L'ÉVÊCHÉ ET DU CHAPITRE DE NOTRE-DAME DE LAUSANNE.

Au Prince évêque de Lausanne : Lausanne, ville impériale avec un territoire et un ressort de 23 villages compris entre la Venoge et la Lutrive, formant avec le Jorat un bailliage qui appartenait en toute souveraineté à l'Evêque, avec le titre de comte et de prince de l'Empire.
A la Mense Episcopale : Les Quatre Paroisses de Lavaux, savoir : Lutry, Villette, St-Saphorin et Corsier.
A la maison de Chalons : Bottens, sous la mouvance de l'Evêque.
A la maison de Glerens : Berchier, sous la mouvance de l'Evêque.
A la Mense Episcopale : Avenches (bonne-ville), Lucens, Villarzel-l'Evêque, Bulle, La Roche.
Au chapitre de Notre-Dame de Lausanne : Albeuve, St-Prex, Crans, Donmartin, Essertines, Vuarrens.

Digitized by Google

MONASTÈRES.

Ces monastères jouissaient de l'immunité locale, sous la sauvegarde de la maison de Savoie. Quelques-uns d'eux avaient des Avoués *(advocati)* ou gardiens particuliers :

Abbaye d'Hauterive ; ordre de Citeaux.

Prieuré de Villars-les-Moines : ordre de Cluny.

Abbaye de Payerne : ordre de Cluny.

Prieuré de Baulmes : dépendant de l'abbaye de Payerne.

Prieuré de Romainmotier : ordre de Cluny. Ce prieuré avait sous sa dépendance les prieurés de Vallorbes, de Bursins, de Corcelles et celui de Bevex dans le comté de Neufchâtel.

Abbaye de Bonmont : ordre de Citeaux.

Abbaye du Lac-de-Joux : ordre de Prémontrès.

Prieuré de St-Sulpice : ordre de Citeaux.

Prieuré de Lutry : ordre de Savigny en Lyonnais.

Abbaye de Hautcrêt : ordre de Citeaux.

Abbaye de Montheron ou de Thèla : ordre de Citeaux.

Chartreuse de la Part-Dieu.

Chartreuse de Charmey : la Val-Sainte.

Abbaye d'Humilimont ou Marsens : ordre de Prémontrès.

Prieurés de Semsales, de Montpreveyres et d'Etoy, dépendants de la prévôté du Grand St-Bernard.

Terre d'Auboranges, vidomnat d'Ollon et prieuré rural de Sales, près de Bex, appartenant à l'abbaye de St-Maurice.

Le baron de Vaud, ainsi que tous les grands feudataires dont nous venons de faire mention, n'étaient cependant point indépendants. Tous étaient tenus, par le devoir de leurs fiefs, de suivre avec leurs vassaux la bannière du duc de Savoie, de lui ouvrir en temps de guerre leurs châteaux et places fortes et d'y recevoir des garnisons. Au duc

Digitized by Google

seul appartenait la souveraineté ; toutes les causes civiles ou criminelles, jugées dans le Pays de Vaud devaient être portées en appel au sénat de Chambéry, ou au conseil du duc. Au duc seul appartenait le droit de lever des impôts, et les receveurs du baron de Vaud étaient soumis au contrôle de la Chambre des Comptes de Savoie. Enfin, le baron de Vaud ne pouvait contracter des alliances, ni déclarer la guerre, sans le consentement du duc de Savoie.

Dans tout le Pays de Vaud, y compris la baronnie, un Bailli (Baillivus Vaudi) représentait le souverain. Il était chargé de maintenir l'ordre public, et de prévenir les collisions entre les seigneurs et les communes. Il exerçait une grande autorité sur les châtelains ; il présidait la Haute-Cour de Justice à Moudon, et convoquait dans cette ville les députés des Bonnes-Villes, les bannerets et la noblesse lorsqu'il s'agissait d'en obtenir des aides ou des subsides, ou de prendre des mesures concernant l'intérêt général ou la défense du pays. Le bailli de Vaud convoquait le ban et l'arrière-ban ; les vassaux des villes et des campagnes étaient tenus de se réunir sous sa bannière avec leur contingent. Il pourvoyait à l'approvisionnement des places de guerre, et réunissait dans ses attributions un pouvoir civil et militaire très-étendu. Les châtelains *(Castellani)* avaient la garde des châteaux du prince ; ils commandaient dans le district de leur châtellenie, et surveillaient les vidomes, les mayors ou mestraux qui étaient chargés de la rentrée des revenus du domaine de l'Etat, et en rendaient compte, soit au trésorier du duc de Savoie, soit au trésorier du baron de Vaud.

Cependant, le comte de Romont, profitant de la minorité de son neveu, le jeune duc de Savoie, enleva au bailli de Vaud l'administration civile et militaire dans la baronnie. Il nomma deux nouveaux fonctionnaires : un *Gouverneur de Vaud*, chargé de l'administration civile, et un *Lieutenant-Général* à qui était dévolu le soin de tout ce qui regardait

Digitized by Google

les affaires militaires. Enfin, le comte de Romont créa un Conseil, dont les membres certifiaient l'authenticité des actes émanant de son autorité, et qui, lui absent, contrôlaient les actes du gouverneur et des châtelains de la baronnie. Peu de temps avant le départ du comte, ce Conseil était ainsi composé : Philibert de Compey, seigneur de Chapelles, capitaine général des francs-archers et des vassaux du comte; Antoine d'Avenches, gouverneur civil et trésorier de la baronnie de Vaud; Pierre de Bionnens, docteur ès-lois, second président; Girard de Bruel, maître d'hôtel du prince; Guillaume, baron de La-Sarra; Nicod de La-Sarra, seigneur de Glerens et châtelain des Clées; Humbert de Collombier, seigneur de Vuillerens; Jean, seigneur d'Estavayer; Claude, seigneur de Goumoens; Humbert Cerjat; Georges de la Molière, seigneur de Font; Antoine d'Illens, seigneur de Billens et bailli de Lausanne *.

Lorsque le comte de Romont quitta le Pays de Vaud, l'Europe était à la veille d'une guerre générale, causée par la rivalité de trois puissants souverains : le duc de Bourgogne, le roi de France et l'empereur d'Allemagne.

Le duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi, qui après sa mort fut nommé le Téméraire, régnait non-seulement sur le duché de Bourgogne et la Franche-Comté, mais possédait aussi les Flandres jusqu'à la mer (la Belgique et la Hollande), le Charolais et une moitié de la Picardie; il convoitait l'Alsace et la Lorraine, et songeant à ressusciter l'ancien royaume des Bourguignons, il voulait se faire roi.

Louis XI régnait sur la France; il avait anéanti le pouvoir des princes de sa maison, et dans tout son royaume écrasait les grands vassaux. En paix avec le duc de Bourgogne, dont

* D'après M. de Gingins-La-Sarra, *Episodes des guerres de Bourgogne. A. 1474-1476*. Lausanne, 1850. Tome VIII des *Mém. et docum. de la Société d'histoire de la Suisse romande*.

Digitized by Google

il avait appris à redouter les armes, il lui faisait une guerre sourde, en lui suscitant partout des ennemis.

Frédéric III, prince de la maison d'Autriche, occupait le trône de l'Empire, et voulant augmenter la puissance de sa maison, il cherchait à se rapprocher du duc de Bourgogne, afin d'obtenir pour son fils la main de Marie, unique héritière de ce prince.

Les vœux de Charles-le-Hardi et ceux de l'Empereur allaient être exaucés; le couronnement du nouveau roi de Bourgogne et le mariage projeté devaient avoir lieu à Trèves (1473), où les deux souverains se rencontrèrent, lorsqu'un événement inattendu vint renverser tous ces projets: l'Empereur, blessé, dit-on, du faste que Charles déployait, et surtout de sa hauteur, quitta Trèves subitement, rompant avec le duc de Bourgogne, dont il se déclara l'ennemi irréconciliable.

Louis XI vit avec joie cette rupture éclater, et une coalition se former en Allemagne contre son puissant voisin de Bourgogne. Toutefois, il ne voulut pas faire partie de cette coalition, mais il chercha à y faire entrer les Suisses. Il connaissait, depuis la journée de St-Jaques, la valeur de ce peuple, sa passion belliqueuse et l'ambition de ses chefs; il savait que les Suisses, une fois déclarés les ennemis du duc de Bourgogne, ce prince n'aurait pas d'ennemis plus redoutables. Aussi, dès la rupture de l'Empereur et de Charles-le-Hardi, Louis XI commença à ourdir une longue suite d'intrigues, dont le résulat fut la guerre des Suisses contre le duc de Bourgogne, et la ruine de ce prince.

Louis XI choisit pour ses agents trois de ses créatures, hommes les plus influents de la Suisse: Diesbach, Scharnachthal et Sillinen. Ceux-ci agirent dans les cantons avec une telle habileté, qu'ils parvinrent à faire désirer aux Suisses une alliance offensive et défensive avec la France contre le duc de Bourgogne. Les griefs des Suisses avaient pour prétexte la prise de possession de l'Alsace par Charles-le-Hardi,

Digitized by Google

ensuite d'une somme que ce prince avait remise à l'archiduc d'Autriche, pour entrer dans les droits souverains de l'archiduc sur l'Alsace, réservant toutefois à l'archiduc ses droits souverains lorsque celui-ci rembourserait la somme qui lui avait été prêtée. Les Suisses se plaignaient, sur toutes choses, des exactions que Hagenbach, gouverneur de l'Alsace, au nom du duc de Bourgogne, commettait sur les villes de cette contrée, alliées des cantons *.

Lorsque Charles-le-Hardi apprit qu'il était question, en Suisse, d'un projet d'alliance avec Louis XI, il manda au comte de Romont d'envoyer de sa part une ambassade aux cantons pour l'empêcher. Le comte confia cette mission à un Vaudois, Henri de Collombier, seigneur de Vuillerens, et à Jean Allard, jurisconsulte. Ces envoyés parcoururent la Suisse (mars 1474), et furent admis en présence des conseils des cantons. Ils leur rappelèrent les liens de bon voisinage et d'amitié qui n'avaient cessé d'exister entre eux et la maison de Bourgogne, et l'échange libre de leurs produits contre le blé, le vin et les sels de la Franche-Comté, dont ils ne pouvaient se passer. Ils invoquèrent, de plus, l'accueil bienveillant fait à leurs guerriers dans les camps du duc de Bourgogne pour s'y former à la guerre et y recueillir gloire, honneur et profit. Ils firent valoir aussi la protection accordée à leurs bourgeois et à leurs marchands, qui tous étaient traités avec la plus grande faveur lorsqu'ils se rendaient dans les provinces de Bourgogne. Henri de Collombier et Allard leur rappelèrent que Louis XI et l'archiduc d'Autriche étaient les plus anciens et les plus dangereux ennemis de la Suisse, comme les journées de Sempach, de Næfels et de St-Jaques pourraient l'attester, tandis que la maison de Bourgogne était leur plus ancienne alliée. Quant aux griefs que les Suisses

* Voyez : *Lettres sur la guerre des Suisses contre le duc Charles-le-Hardi*, par M. de Gingins-La-Sarra. Nous suivrons cet auteur, qui, le premier, a fait connaître la vérité sur les causes de cette guerre.

élevaient contre Hagenbach, le gouverneur de l'Alsace, les députés promirent que le duc le punirait si les plaintes qu'on élevait contre lui étaient fondées.... La députation du duc de Bourgogne fut partout favorablement écoutée, et elle recueillit dans tous les cantons, même à Berne, les témoignages du désir de conserver la paix avec la maison de Bourgogne.

Cependant, Louis XI résolut de frapper un grand coup en faisant contracter une alliance entre les cantons suisses et l'archiduc d'Autriche, et en faisant déclarer la guerre par ces nouveaux alliés au duc de Bourgogne. Dans ce but, il dépêcha en Suisse Juste de Sillinen, de Lucerne, administrateur de l'évêché de Grenoble. Ce prélat, sous le prétexte de visiter son abbaye de Béromunster, en Argovie, parcourut les cantons, les effrayant sur les projets ambitieux de Charles-le-Hardi, et faisant ressortir les avantages d'une paix avec l'Autriche. Sillinen se rendit ensuite à Insprück, résidence de l'archiduc Sigismond, et lui représenta qu'au moyen d'une alliance avec les Suisses, il pourrait facilement rentrer en possession de l'Alsace et résister aux armes de Charles-le-Hardi, si ce prince voulait lui disputer cette province.

Sillinen réussit dans sa mission, et, au printemps de 1474, il parvint à conclure, entre l'Autriche et les Suisses, le traité connu sous le nom de *Pacte d'Union héréditaire*. Juste de Sillinen et Nicolas de Diesbach furent chargés de porter ce pacte à Louis XI, dont les cantons et l'Autriche exigeaient la garantie. Comme l'un des articles secrets du traité portait le roi de France caution du remboursement de la somme de 80 mille gouldes que Strasbourg, Bâle et Colmar devaient avancer à l'archiduc pour payer au duc de Bourgogne le rachat de ses droits sur l'Alsace, Diesbach et Sillinen éprouvaient quelque inquiétude sur la manière dont le roi accueillerait cet article. Louis XI les rassura, disant : « Je préfère briser la » tête de mes adversaires avec des lingots d'argent qu'à coups » de masses d'armes. » Le margrave de Baden, les princes

Digitized by Google

de Wurtemberg, le comte de Montbeillard, le duc de Lorraine et toutes les villes de l'Alsace entrèrent dans la coalition que Louis XI venait de former contre Charles-le-Hardi.

Dès que le Pacte d'Union héréditaire fut publié, l'Alsace se leva en masse, et Pierre de Hagenbach, dont la dureté avait exaspéré les Alsaciens, fut saisi à Brisach et jeté en prison. L'archiduc fit notifier au duc de Bourgogne que les 80,000 gouldes, prix du rachat de l'Alsace, étaient à sa disposition à Bâle, à l'hôtel de la monnaie, et fit occuper cette province au nom de l'Autriche.

Charles-le-Hardi, qui assiégeait Neuss, dans l'évêché de Cologne, apprit en même temps l'insurrection de l'Alsace, la captivité d'Hagenbach, la notification du rachat et la prise de possession de l'Alsace au nom de l'Autriche. Il adressa à l'archiduc une lettre digne et modérée, dans laquelle il annonçait qu'il acceptait le rachat de l'Alsace, sous la condition que ce rachat fût réglé, non point à Bâle, mais, en vertu des traités, à Besançon. Cette modération déjoua les calculs des ennemis de Charles. Aussi, la réponse de ce prince fut-elle cachée au public des cantons, et on répandit le bruit que ce prince refusait le rachat. L'archiduc envoya de nouvelles troupes en Alsace, et convoqua un tribunal exceptionnel pour faire le procès au gouverneur Hagenbach. Ce tribunal, composé de vingt-six juges, tirés des villes de l'Alsace, de Bâle, de Soleure et de Berne, que l'archiduc voulait compromettre aux yeux du duc de Bourgogne, se réunit en mai 1474, et, dans le même jour, fit appliquer Hagenbach à la torture, le jugea, le condamna et le fit décapiter à la lueur des flambeaux.

Alors l'indignation de Charles contre l'archiduc fut à son comble; il donna l'ordre au chevalier Hagenbach, parent du gouverneur qui venait d'être mis à mort, d'occuper le Porrentruy et une partie de l'Alsace, et fit quelques préparatifs de guerre contre l'archiduc. Toutefois, il essaya une dernière

Digitized by Google

tentative pour éviter une rupture avec les Suisses, et s'adressa à la duchesse régente de Savoie pour qu'elle obtînt des cantons leur neutralité pendant ses démêlés avec l'Autriche. La régente députa aussitôt à la diète de Lucerne Antoine Champion, président de Savoie, et Humbert Cerjat, bailli du Pays de Vaud.

Mais ces députés échouèrent. Les ambassadeurs du roi de France présentaient, dans ce même moment, à la ratification de la diète, un traité d'alliance offensive et défensive, par lequel ce roi s'engageait à payer annuellement aux Suisses 20,000 florins d'or pendant leur guerre contre le duc de Bourgogne, et quatre florins d'or à chaque soldat; et, dans un article secret, s'engageait à répartir chaque année une somme de 20,000 livres, à titre de pension, entre ses principaux partisans dans les cantons. Les ambassadeurs d'Autriche, de leur côté, offraient 8,000 florins d'or aux cantons pour prix de leur coopération dans la guerre que l'archiduc allait commencer en Alsace. Cependant, plusieurs députés de la diète s'opposèrent à ces traités, entr'autres Unterwald et Schwytz. Raoul de Vuippens, avoyer de Fribourg, fit des objections. Mais tous ces conseils, dictés par la prudence, ne furent point écoutés, et les partisans du traité firent décider que sa ratification serait remise au Deux-Cents de Berne. L'avoyer Diesbach, nommé depuis peu chambellan et conseiller du roi de France, convoqua le Deux-Cents pendant les vacances d'octobre, et n'y appela qu'une quarantaine de membres, mais tous dévoués à la France. Dans une seule séance, le Deux-Cents ainsi composé ratifia toutes les clauses du traité avec Louis XI, et, au nom des cantons, déclara la guerre au duc de Bourgogne.

Trois jours après le départ du héraut d'armes qui portait la déclaration de guerre au duc de Bourgogne dans son camp de Neuss, 8,000 Suisses, sous le commandement de Nicolas de Scharnachthal, entrèrent par le Porrentruy dans le comté

Digitized by Google

de Montbeillard, oú ils se réunirent à l'armée de l'archiduc d'Autriche, qui, forte de 10,000 hommes, assiégeait Héricourt, forteresse dans laquelle Hagenbach s'était enfermé.

Trois mois avant cette irruption des Suisses, le comte de Romont avait quitté le Pays de Vaud, après avoir recommandé cette baronnie au bon voisinage des Bernois, et s'était rendu à l'armée que le duc de Bourgogne réunissait en Picardie. Charles, dans ce moment, se préparait à soutenir la guerre et contre la France, et contre l'Empire. Il levait partout des soldats, et faisait venir d'Italie des corps de mercenaires que des princes et des chefs italiens lui fournissaient. Il en attendait un de 5,000 hommes, qui, après avoir traversé les Alpes et le Jura par petites troupes, devait se former en Franche-Comté; il envoya le comte de Romont en prendre le commandement. Par une coïncidence qui devint fatale au Pays de Vaud, le comte de Romont arrivait en Franche-Comté au moment où les Suisses et les troupes de l'archiduc attaquaient Héricourt.

Le comte de Romont prit aussitôt quelques mesures : il réunit 1,800 hommes de troupes régulières, qu'il trouva sous sa main, à 5,000 hommes de milice qu'il se pressa de lever; il fit hâter l'arrivée des 5,000 Italiens, et marcha au secours d'Héricourt avec cette petite armée. Il parvint le 13 novembre en vue de cette place, et surprit un corps de Zuricois. Mais les Suisses accoururent au secours des hommes de Zurich; leur choc fut terrible : les Italiens, épuisés par de longues marches au travers des Alpes et du Jura, lâchèrent pied. Les milices de la Franche-Comté résistèrent seules, et avec une telle ténacité que, sur 800 hommes de la châtellenie de Faucogney, 700 se firent tuer sur place. L'armée du comte de Romont, écrasée par les forces réunies des Suisses et des Autrichiens, fut mise en déroute et poursuivie pendant deux heures par la cavalerie autrichienne. Le comte eut 2,000 hommes tués; les Suisses et les Autrichiens ne perdirent que

Digitized by Google

400 hommes. Héricourt se rendit quelques jours après ce combat; et les Suisses, après avoir remis cette place aux officiers de l'archiduc, rentrèrent dans leurs cantons. Quant au comte de Romont, il réorganisa son corps d'Italiens et le conduisit au duc de Bourgogne, toujours occupé au siége de Neuss.

En assiégeant cette ville, Charles, non-seulement tenait en échec toutes les forces de l'Empire, mais en même temps il négociait avec le roi d'Angleterre, formait avec lui une ligue contre Louis XI, et attendait de jour en jour le débarquement de l'armée anglaise pour attaquer la France. Aussi, il prêta peu d'attention à ce qui se passait en Alsace, à sa querelle avec l'archiduc et les Suisses et abandonna la Franche-Comté aux incursions des Suisses. Quant au comte de Romont, revêtu d'un commandement supérieur dans l'armée de Bourgogne, il oublia son Pays de Vaud, exposé aux courses des corps-francs des cantons; il le laissa sans défense, et n'y revint que pour le voir le théâtre des guerres de Bourgogne.

La victoire d'Héricourt excita au plus haut degré l'enthousiasme guerrier des cantons. Aussi, dès les premiers jours du printemps 1475, un corps de 500 hommes de Berne et de Soleure entra dans la Franche-Comté, tua une centaine de paysans et enleva plus de mille pièces de bétail. Une autre bande, composée de 700 hommes, fit irruption dans le comté de Neufchâtel, et, sans avoir égard à la neutralité que Berne avait promise au comte Rodolphe, occupait le château de Neufchâtel, pillait les villages, en enlevait le bétail. Ce même corps entrait dans le Pays de Vaud, ravageait les terres de Grandson, y enlevait cinq cents pièces de bétail, et ne fut arrêté dans ses déprédations que par les murs de Grandson. D'autres bandes suisses, commandées par l'avoyer Diesbach, chambellan du roi de France, pénétrant dans la Franche-Comté par le Val-de-Travers, surprenaient Pontarlier, pillaient et brûlaient cette ville. Après ces exploits, ces différents

Digitized by Google

corps, chargés de butin, se réunirent à Neufchâtel, où ils furent rejoints par des Fribourgeois, des Lucernois et des Bâlois, tous soldés par la France et avides de pillage. Ils formèrent ainsi une force de 5,000 hommes. Les chefs suisses tinrent conseil sur les opérations qu'ils devaient entreprendre et décidèrent d'attaquer les châteaux du Pays de Vaud, dont les seigneurs étaient vassaux de la maison de Bourgogne.

Le château de Grandson, alors fief du sire de Château-Guyon, l'un des généraux de l'armée de Bourgogne, mais toutefois vassal du duc de Savoie, l'allié des Suisses, fut le premier objet de l'attaque des Confédérés. Mais, comme on était en pleine paix dans le Pays de Vaud, et que l'on était éloigné de la pensée de voir les Suisses venir envahir une contrée étrangère à leurs querelles avec le duc Charles, rien n'était prêt pour la défense, et les châteaux n'avaient que de faibles garnisons.

Pierre de Romainmôtier, commandant du château de Grandson, fut averti de l'arrivée des Suisses par la foule de campagnards qui fuyaient à leur approche. Il prit quelques mesures de défense et se retrancha dans le château, laissant aux bourgeois le soin de défendre la ville. Comme celle-ci était entourée de fortes murailles, les chefs des Suisses voulurent attendre l'arrivée de l'artillerie; mais les soldats, sans écouter les ordres des chefs, se précipitèrent à l'assaut, escaladèrent les murailles, d'où ils lancèrent des brandons pour incendier les maisons. Les bourgeois, frappés de terreur, abandonnèrent la ville, se réfugièrent dans le château ou s'échappèrent par le lac. Les Suisses, maîtres de la ville, épargnèrent les paysans qu'ils y trouvèrent et se préparèrent à donner l'assaut au château. Mais Pierre de Romainmôtier, voyant l'impossibilité de soutenir un siége et de nourrir la masse de fuyards qui encombraient le château, capitula dès le second jour du siége. Il obtint la vie sauve pour la garnison, et sortit suivi d'une foule de nobles, de bourgeois et de paysans.

Digitized by Google

Après avoir laissé une garnison à Grandson, les Suisses marchèrent sur les châteaux de Montagny-le-Corboz et de Champvent, qu'ils prirent, pillèrent et incendièrent. Ils se dirigèrent ensuite sur Orbe, dont la ville et le château étaient fiefs du sire de Châlons, héritier par alliance matrimoniale avec la maison de Montfaucon, d'Orbe et d'Echallens.

« Lorsque, depuis la ville d'Orbe, on vit s'élever la fumée et les flammes du château de Champvent et les Suisses s'avancer, traînant leurs canons le long des marais, la terreur s'empara des bourgeois. Ils se hâtèrent d'envoyer leur soumission, en demandant merci. Mais, loin d'imiter leur conduite, le chevalier Nicolas de Joux, commandant le château, répondit aux sommations des Suisses :

« Artillerie, poudre, plomb, rien ne me manque, et ce qui » vaut mieux encore, la résolution de mourir plutôt que de » suivre l'exemple déshonorant de Grandson. »

» De Joux avait su gagner la confiance de la garnison; composée de 400 hommes; le château était fort, et sa tour principale, monument des anciens temps, pouvait braver toutes les attaques *. »

Pour isoler le château **, de Joux brûla quelques maisons du côté de la ville où les Suisses s'étaient établis. Bientôt les Suisses donnèrent l'assaut. La garnison résista avec bravoure; « officiers et soldats, résignés à vaincre ou à mourir, » recoururent à toutes les ressources de l'art militaire; joyeux

* Muller, *Histoire de la Confédération suisse*, VII, 290.

** Le château d'Orbe couvrait une étendue de six poses de terrain. La cour intérieure, ou cour d'honneur, convertie, depuis peu d'années, en promenade, avait une étendue de 2900 pieds carrés. Les quatre faces de la cour étaient entourées d'épaisses murailles, rasées aujourd'hui à hauteur d'appui. La face principale du côté de la ville était défendue par plusieurs portes et une tour ronde, qui existent encore. Du côté du couchant, les remparts descendaient jusqu'à l'Orbe; du côté du levant jusqu'aux Granges, et au nord jusqu'à l'endroit nommé la Tranchée, on en avait taillé une coupure profonde. *(Extrait d'un Mémoire inédit de M. de Gingins).*

Digitized by Google

» et pleins d'audace, ces braves avaient vaincu l'ennemi de » tout bien : la crainte de la mort! »

Cependant les Bernois, voyant cette défense désespérée, hissèrent au haut du clocher de la ville d'Orbe leur longue couleuvrine, ouvrirent leur feu sur les créneaux du château, et tuèrent quinze hommes de la garnison. En même temps le bourreau de Berne, personnage important dans les armées de cette république, pénétra le premier dans le château, par une porte qui venait de céder aux coups redoublés des assaillants, et tomba frappé d'un coup mortel. Les Suisses passèrent sur le corps du bourreau, qui leur avait frayé le passage, et se précipitèrent dans l'intérieur de la place.

La garnison ne songeait plus à la vie, mais elle voulait la vendre chèrement : elle combattit avec fureur et sur les escaliers, et dans les corridors, et dans la grande salle, et jusques dans les combles et sur les tourelles. Poussés dans ces retranchements, Nicolas de Joux, Château-Belin, des seigneurs, d'intrépides soldats, qui entouraient leur indomptable commandant, se jetèrent dans le donjon, leur dernière ressource. De son parapet élevé, de ses tours non encore prises, les assiégés, ici à la clarté du jour, là dans des recoins obscurs, soutenaient la lutte la plus acharnée, et furent enfin enveloppés de flammes et de fumée. Cent et vingt cadavres d'assiégés et d'assiégeants encombraient les corridors ; les Suisses précipitaient, du haut des murailles, tous les défenseurs du château tombés morts ou vifs entre leurs mains.

La lutte se prolongeait cependant encore; depuis plus d'une heure de Joux défendait le donjon, lorsque les Suisses y pénétrèrent par une porte secrète oubliée par les assiégés, et s'emparèrent d'une saillie, du haut de laquelle ils tirèrent et lancèrent des projectiles sur le donjon. Ce donjon fut bientôt pris, et le premier coup des vainqueurs, lorsqu'ils y pénétrèrent, abattit la tête de l'héroïque Nicolas de Joux, qui, avec vingt-cinq gentilshommes et soixante intrépides soldats, fut

Digitized by Google

précipité du haut des créneaux. L'épée, la flamme, le rocher, donnèrent la mort à tous les hommes de la garnison qui avaient survécu à cette lutte acharnée. « On ne saurait, ajoute » l'historien de la Suisse, appeler malheur le sort d'hommes » aussi héroïques, à l'heure où leur âme a la conscience d'être » libre ou invincible. »

Lorsque les bourgeois d'Echallens et leur châtelain apprirent la catastrophe du château d'Orbe, ils renoncèrent à se défendre, et envoyèrent leur soumission aux Suisses. Alors, les bandes suisses tournèrent leurs pas vers le château de Jougne, l'un des fiefs du sire d'Orbe et d'Echallens. Le châtelain de Jougne obtint une suspension d'armes pour traiter sur les conditions de la capitulation. Mais, pendant ce temps, des bourgeois s'échappèrent du bourg; les Suisses s'apercevant de cette fuite, montèrent brusquement à l'assaut, emportèrent la place et y massacrèrent trois cents personnes.

Après ces faciles exploits, les Suisses laissèrent des garnisons dans les places conquises et regagnèrent leurs cantons. « Ils passèrent sous les murs d'Yverdon, d'Estavayer, de Payerne et de Morat, dont les habitants, remplis, à leur approche, d'une profonde terreur, s'empressèrent de leur porter du pain, du vin et tout ce qu'ils jugèrent capable d'apaiser la fureur d'une soldatesque ivre de sang et gorgée de pillage *. »

Pendant cette expédition, Berne fut avertie, par le comte de Bresse, frère du comte de Romont, mais l'une des créatures les plus dévouées à Louis XI, que des troupes italiennes franchissaient journellement le St-Bernard, passaient à Aigle, traversaient le Jura à St-Cergues, d'où elles se rendaient en Franche-Comté, où le grand-bâtard de Bourgogne, frère du duc, organisait une armée. Berne leva aussitôt un millier d'hommes, qu'elle dirigea sur le Chablais vaudois par

* De Gingins, *Lettres*, *etc.*, 62.

Digitized by Google

les vallées de Gessenay et des Ormonts. Les habitants de ces vallées prirent les armes pour les Bernois, leur servirent de guides, et les conduisirent à une petite distance d'Aigle, où ils arrivèrent au milieu de la nuit. Deux cents Italiens, logés dans le bourg d'Aigle, furent éveillés par les cris des montagnards, et s'enfuirent vers le château. Poursuivis par les Bernois, cinq de ces Italiens furent massacrés; les autres purent entrer dans le château. Le sire de Torrens, seigneur d'Aigremont, et vidome d'Aigle pour le duc de Savoie, demanda un sauf-conduit au chef bernois, entra en pourparlers avec lui, et promit de capituler, à condition que les Italiens qui étaient réfugiés dans le château auraient la vie sauve. Cela fut accordé; mais Torrens, ayant lieu de se méfier des promesses des Bernois, et même craignant pour sa vie et celle de sa famille, profita des ténèbres de la nuit et du sommeil des Bernois, fatigués de leur longue route dans les Alpes, fit évader les Italiens, et lui-même prit la fuite. Le matin, les Bernois, furieux de ce que leur proie leur avait échappé, massacrèrent toute la population du château, le pillèrent, y mirent le feu et regagnèrent ensuite les gorges des Alpes d'où ils étaient descendus.

Toutefois, de nombreuses troupes italiennes continuaient à passer le St-Bernard, traversaient le Pays de Vaud et le Jura à St-Cergues, se rendant à l'armée que le duc de Bourgogne rassemblait en Lorraine. Berne, pour faire cesser ce passage, résolut de se rendre maître des Alpes, et, dans ce but, envoya (septembre 1475) son avoyer Scharnachthal en Valais pour conclure une ligue offensive et défensive contre la maison de Savoie. Après quelques objections soulevées par les députés du dixain de Louëche, l'avoyer de Berne et la diète du Valais traitèrent sur les bases suivantes : Liberté de commerce et des communications. — Aide mutuelle en cas de guerre, et autorisation réciproque d'enrôlement. — En cas de guerre de la ville de Berne contre la maison de Savoie,

Digitized by Google

promesse du Valais de soutenir, par les armes, les droits de la ville de Berne.

Les Suisses avaient employé une partie de l'été dans des expéditions en Franche-Comté; ils s'étaient emparés de Blamont, avaient pillé, brûlé et même rasé cette ville, qui avait soutenu un siége de quatorze jours; ils avaient pris deux autres villes, douze châteaux, et porté la dévastation sur plus de douze lieues de pays.

Cependant, ils durent quitter la Franche-Comté. Une épidémie meurtrière décimait leur armée, et avait frappé Nicolas Diesbach, chef de l'expédition. L'armée fut disloquée, et les contingents des cantons rentrèrent dans leurs foyers. Mais Berne ne posa pas les armes; déjà maîtresse d'une partie du Pays de Vaud, elle voulait s'emparer de cette riche contrée, laissée sans défense par le comte de Romont, et, sous les prétextes les plus futiles, elle résolut d'y porter la guerre.

Digitized by Google

II. — Claude d'Estavayer et Pierre de Cossonay.

1475.

Berne déclare la guerre au comte de Romont; elle surprend et envahit le Pays de Vaud. — Prise de Morat. — Le Vully dévasté. — Siége d'Estavayer. — Claude d'Estavayer. — Assaut; treize cents bourgeois d'Estavayer passés au fil de l'épée; pillage, incendie; Claude d'Estavayer décapité. — Capitulation d'Yverdon. — Pierre de Cossonay, commandant des Clées; siége; défense héroïque; massacre des habitants; Pierre de Cossonay décapité. — Guillaume de La-Sarra; prise et incendie de son château. — Genève. — Morges; son château incendié. Le Bas-Valais envahi. — Amédée de Gingins; combat de la Planta. — Seize châteaux du Bas-Valais incendiés. — Conférences de paix à Neufchâtel; elles sont rompues. — La guerre des Suisses et du duc de Bourgogne est décidée.

Les déprédations que les Suisses venaient de commettre dans le Pays de Vaud avaient changé en haine profonde l'antipathie nationale existant déjà entre les Allemands et les *Welches*, ou Vaudois. Les Vaudois se vengeaient des actes de barbarie et de rapine dont leurs voisins s'étaient rendus coupables pendant leur expédition, en maltraitant les Allemands qui s'aventuraient isolément dans leur pays; même ils refusaient de vendre aux Suisses les vivres dont ils avaient besoin pour ravitailler les garnisons des châteaux du Pays de Vaud dont ils s'étaient emparés; chaque jour voyait naître des rencontres partielles, que les autorités ne pouvaient prévenir. Cependant, les capitaines de la régente de Savoie et du comte de Romont avaient reçu l'ordre de prévenir tout acte d'hostilités entre la maison de Savoie et les Suisses, et de punir avec sévérité les fauteurs de ces collisions individuelles. Mais cette rigueur, loin d'apaiser les querelles, entretenait

Digitized by Google

l'animosité des peuples contre les Suisses, et donnait lieu à de continuelles représailles *. »

Berne, qui ne cherchait qu'un prétexte pour envahir le Pays de Vaud, profita de ces circonstances : elle répandit le bruit que les Bernois étaient insultés, leurs marchands volés, leurs magistrats maltraités, et appelés « *canailles et larrons.* » Ces bruits, répandus dans la ville de Berne, exaspérèrent le peuple, qui demanda à grands cris de marcher sur le Pays de Vaud. Le vœu du peuple fut exaucé, et, le 14 octobre 1475, le Deux-Cents déclara la guerre au comte de Romont, et lui envoya le défi suivant :

« Nous, l'Avoyer, les Conseils et la Communauté de » Berne, à Haut et Puissant Prince Jaques de Savoie, comte » de Romont !

» Vous avez pris et fait mourir nos députés et nos soldats ; » vous avez troublé et interrompu toutes les relations hu- » maines ; vous nous avez outragés. La violence provoquant » la violence, nous en userons, bien qu'à regret, contre vous » pour notre sûreté. Par quoi nous gardons notre honneur et » renonçons à votre amitié. »

Berne appela tous les Confédérés aux armes ; le Valais fut requis de mettre ses troupes sur pied, et de se tenir prêt à marcher au premier appel ; le comte de Neufchâtel et la ville de Bienne furent sommés, comme combourgeois de Berne, d'envoyer leurs contingents.

Le jour où la déclaration de guerre fut décidée dans le Deux-Cents (14 octobre), le héraut d'armes partit pour la Franche-Comté, portant le défi au comte de Romont ; ce même jour, aussi, l'avoyer Wabern, à la tête de la grande bannière de Berne, traversait Guminen, et arrivait sous les murs de Morat, y rencontrait l'avoyer de Fribourg avec le contingent de cette ville, et, au nom de la Confédération, sommait Morat de se rendre.

* De Gingins, *Lettres, etc.*, 86.

Digitized by Google

Morat, ainsi que les autres villes du Pays de Vaud, n'avait qu'une faible garnison, destinée à maintenir la tranquillité et à empêcher des conflits entre les Allemands et les Vaudois, mais insuffisante à la défendre contre une attaque étrangère. Le châtelain Humbert de Lavigny, commandant de Morat, sommé de se rendre, convoqua les bourgeois pour les consulter sur le parti qu'il y avait à prendre. Ceux de race romande opinèrent pour la résistance; ceux de race allemande voulurent capituler; alors, ces bourgeois voyant qu'ils ne pouvaient tomber d'accord, demandèrent une suspension d'armes. Les avoyers suisses répondirent : « Si ceux de » Morat ne se rendent pas, ils s'en trouveront mal dans leurs » corps et dans leurs biens. » Cette réponse jeta la terreur dans la ville, et le parti allemand l'emporta. Un officier de la garnison en fut tellement indigné, que, suffoqué de colère, il tomba raide mort. Le châtelain de Morat, Humbert de Lavigny, armé de pied en cap, et à cheval, dit à la foule qui l'entourait, en lui criant de se rendre aux Bernois : « Ne » plaise à Dieu que je renie mon prince, mais me faites » ouverture pour m'en aller ! » et il s'élance hors de Morat.

Morat dut se délier de son serment envers la maison de Savoie, le comte de Romont et sa postérité; les conseils, la commune, les magistrats durent jurer fidélité aux vainqueurs. Ce fut ainsi que Morat cessa d'être une ville vaudoise, et devint sujette de la bourgeoisie de Berne et de celle de Fribourg.

Les Suisses se dirigèrent ensuite sur Payerne, en évitant Avenches, ville de l'évêque de Lausanne. Le prieur, les religieux du monastère, toute la population de Payerne, allèrent à la rencontre de l'ennemi, et lui offrirent les clefs de la ville. Les Bernois et les Fribourgeois séjournèrent à Payerne, où ils reçurent de nombreux renforts des cantons. Pendant ce temps-là, ils envoyèrent piller le Vully. Les bandes de la Neuveville, de Nidau, de Landeron, de Cerlier, s'emparèrent

Digitized by Google

de Cudrefin, qui avait fermé ses portes à leur approche, pillèrent cette ville et y enlevèrent le bétail. D'autres détachements forcèrent Montagny et s'emparèrent de Grandcour.

L'armée envahissante, comptant alors dans ses rangs plus de dix mille hommes, quitta Payerne pour s'emparer d'Estavayer. Cette ville, entourée de fortes murailles, défendue par son antique manoir, par le château de Cheneau et la Tour-de-Savoie, avait une garnison composée de trois cents hommes de la châtellenie de Nyon. Claude d'Estavayer, « chevalier remarquable par sa haute stature, sa beauté, sa » vaillance, » commandait la ville dont il était seigneur. A l'approche des Suisses, Claude prend l'antique bannière des Estavayer, monte à cheval avec ses officiers, parcourt à leur tête les rues et les places; il annonce qu'il est décidé à se défendre, et qu'il punira de mort tout lâche qui parlerait de capitulation.

Sommé de se rendre, Estavayer répond au parlementaire : « La ville a, dans le comte de Romont, un bon seigneur, qui » viendra bientôt la délivrer; elle ne se rendra pas. » A la seconde sommation, Estavayer répond par des coups de canon. Les Suisses ouvrent un feu d'artillerie. Mais les fortes murailles résistent, tout fait présumer que le siége traînera en longueur, lorsqu'une porte, plus faible que les autres, cède aux efforts des assiégeants; les Suisses s'y précipitent en criant : « Ville gagnée! » La garnison et les bourgeois se réfugient dans les châteaux et la Tour-de-Savoie, où ils font une héroïque résistance, mais succombent enfin à des assauts répétés. Claude d'Estavayer, accablé par le nombre, est terrassé dans la mêlée et fait prisonnier. La garnison entière, les trois cents hommes de Nyon, sont massacrés. Les bourgeois pris les armes à la main, au nombre de treize cents, sont impitoyablement égorgés. « Personne n'obtint merci, » on fit la chasse de tous ceux qui se sauvaient; tout fut « *hâché et chaplé;* » on voyait le bourreau de Berne, le

Digitized by Google

» glaive à la main, couper la tête aux blessés. » Une foule de malheureux, hommes, femmes et enfants, se précipitent dans des bateaux pour échapper à la mort, et périssent dans les flots. Les églises, les autels sont profanés et pillés, les prêtres égorgés.

Pendant ces scènes d'épouvante, survint le contingent de Soleure, qui se joignit aux égorgeurs. Puis, les voisins de la malheureuse Estavayer arrivèrent en foule pour prendre part au pillage. Des Fribourgeois vinrent avec cent chariots, qui, jour et nuit, emmenèrent surtout des toiles, dont Estavayer faisait un grand commerce. « De Berne, de Fribourg, et » même de Payerne et de Morat, par terre et par eau, avec » des chars et des bateaux, on se rendit à la curée : tout fut » pris et emmené. »

Cependant, Claude d'Estavayer n'eut point la douleur de survivre à ses braves compagnons d'armes. Il fut livré au bourreau, qui lui trancha la tête.....

Mais les Suisses avaient encore soif de sang et de meurtres. Ils découvrirent onze soldats de la garnison cachés dans un réduit; ils les livrèrent au bourreau de Berne pour les noyer dans le lac; ces malheureux sont liés en chapelet à la même corde, traînés au bord du lac et précipités dans les flots; leurs cris de désespoir réjouissent les Suisses; mais la corde rompt; ceux qui tentent d'échapper à la nage, sont percés de coups de piques. Alors, furieuse d'avoir été privée du spectacle de la noyade, la soldatesque suisse égorge le bourreau pour le punir de sa maladresse *.

Enfin, après quatre jours de massacre, de pillage et d'orgie, les Suisses mirent le feu à l'intérieur de l'antique manoir des sires d'Estavayer, et dirigèrent leur marche sur

* De Gingins, *Lettres*, *etc.*, 93. — Muller, VII, 329. — Schilling, *Chronique des guerres de Bourgogne.* — Olivier, *le Canton de Vaud*, 726.

Digitized by Google

Yverdon, mettant à feu et à sang tout ce qui, à leur approche, ne se soumettait pas à merci.

Moudon, terrifiée de la catastrophe d'Estavayer, envoya une députation implorer la clémence des Suisses. Ceux-ci, pressés d'arriver devant Yverdon, qui faisait des préparatifs de défense, accordèrent la demande de Moudon, reçurent le serment de cette ville, et, moyennant une forte somme, confirmèrent ses anciennes franchises.

L'avant-garde des Suisses, arrivée devant Yverdon, voulut s'emparer du pont de la rivière, mais elle fut repoussée à coups d'arquebuses. Leur corps d'armée, fort de plus de dix mille hommes, arriva, investit le faubourg de la Plaine, et logea ses tireurs dans les jardins qui bordent la partie orientale de la ville. Yverdon fut sommé de se rendre. Pierre de Blay, commandant de la place, avait sous ses ordres trois cents hommes seulement, néanmoins, il voulait se défendre. Cependant, les bourgeois, sous l'impression du sort d'Estavayer, avaient imploré la médiation du comte de Valangin, qui engagea Pierre de Blay à capituler, s'il obtenait des conditions honorables. Le comte de Valangin réussit dans ses instances; il se rendit auprès des assiégeants, et obtint que la garnison d'Yverdon pût sortir avec les honneurs de la guerre. Il obtint aussi que les Suisses n'entreraient pas dans Yverdon, moyennant que cette ville prêtât serment de fidélité aux Cantons, donnât une somme d'argent, et livrât cinq bourgeois pour cautions. En acceptant ces conditions, les Suisses s'engagèrent à confirmer les chartes de franchises de la ville.

Cette capitulation attira aux chefs de l'armée confédérée les reproches des conseils de Berne : « Ne comptez pas pour » longtemps sur les serments de Moudon et d'Yverdon.... On » devrait raser les murs d'Yverdon.... Saluez, en passant, » les Clées, La-Sarra et Chavannes*. » C'est-à-dire, pillez, saccagez et brûlez ces lieux.......

* *Instructions de Berne à ses milices.*

Digitized by Google

L'armée se dirigea sur Orbe, et les troupes légères « nettoyèrent » toute la contrée jusqu'à Aubonne. Bavois, seigneurie appartenant à un bourgeois de Berne, fut épargnée; mais tous les autres villages furent dévastés, entr'autres celui de Cheseaux. Aubonne, fief du comte de Gruyères, allié des Cantons, fut respectée, et les troupes légères s'y établirent pour piller et ravager la contrée voisine. Enfin, les Suisses se dirigèrent sur les Clées, bourg fortifié dont le château commandait le défilé, suivi par la route de Franche-Comté.

Pierre de Cossonay, issu de la branche illégitime des sires de Cossonay, commandait le château des Clées. Aussitôt qu'il apprit la nouvelle de l'irruption des Suisses dans le Pays de Vaud, résolu de défendre à toute extrémité le poste important que lui avait confié le comte de Romont, il avait pris toutes les mesures nécessaires, et renforcé la garnison de cinquante-deux hommes d'armes de la châtellenie de Cossonay*. Le 23 octobre, à l'approche des Suisses, il mit le feu à quelques maisons du bourg qui facilitaient les abords de la forteresse. Une partie de la population s'enfuit dans les montagnes, l'autre se retira dans le fort avec la garnison. Le même jour, une avant-garde de mille hommes de Berne, de Fribourg et de Soleure, avec un corps d'archers et d'arquebusiers, investirent la place et la sommèrent de se rendre. Les conditions que Pierre de Cossonay proposait pour la capitulation n'étant pas acceptées par les Suisses, ceux-ci se préparèrent à donner l'assaut. Munis de houes, de haches, de poutres, d'échelles, les Suisses atteignaient le milieu de la colline, base de la première enceinte, lorsqu'ils furent repoussés avec perte. Alors les archers et les arquebusiers dégarnirent les crénaux de leurs défenseurs, et un second assaut fut livré; il réussit, et les Suisses emportèrent la première enceinte des fortifications. Là, eut lieu une horrible mêlée; la garnison eut une trentaine d'hommes tués, et se

* Ls de Charrière, *Archives de Cossonay.*

Digitized by Google

retira dans le donjon. Une foule de bourgeois se précipita dans ce donjon ou chercha à échapper au fer des Suisses en sautant hors des fortifications; mais la plupart d'entre eux furent écrasés à la porte de ce refuge ou tués sur les saillies des rochers. Maîtres des cours du château, les Suisses firent main-basse sur les bourgeois qu'ils rencontraient, massacrèrent leur syndic, puis attaquèrent le donjon. La résistance est opiniâtre; les Suisses amassent de la paille mouillée au pied de la tour, dernier refuge des assiégés, et y mettent le feu. Des soldats de la garnison demandent à capituler, sous la seule condition d'avoir la vie sauve. Les Suisses refusent. Pierre de Cossonay, résigné à la mort, leur offre de l'argent, de l'or, non pour la vie, mais pour obtenir un confesseur avant de mourir. Nouveau refus. Cependant, un Fribourgeois et quelques Bernois, faits prisonniers pendant l'assaut, poussaient des cris affreux du haut des crénaux. Les Suisses, pour sauver leurs compatriotes, éteignent le feu, promettent à la garnison le temps nécessaire pour se confesser, et lui permettent de sortir de la tour.

Pierre de Cossonay, « grand et beau chevalier, » sort le premier, après lui Hugues de Gallera des Clées, ancien châtelain de Ste-Croix, grièvement blessé à la tête pendant l'assaut, enfin, soixante et dix hommes, dont vingt gentilshommes, débris de la garnison. Le même jour, ces braves sont conduits à Orbe et traduits devant le conseil de la guerre. Le même jour encore, cinq des gentilshommes prisonniers, au nombre desquels est le châtelain Hugues de Gallera, sont condamnés à la décapitation. On ordonne d'exécuter la sentence : les soixante et dix prisonniers sont rangés en cercle, les uns pour recevoir immédiatement la mort, les autres pour en être les témoins, en attendant leur tour. Mais il n'y avait point de bourreau; les Suisses l'avaient égorgé à Estavayer, pour les avoir privés, par sa maladresse, du spectacle de la noyade des Vaudois échappés au massacre. Alors, on demande

Digitized by Google

aux prisonniers si l'un d'entr'eux, auquel on ferait grâce de la vie, voulait remplir les fonctions de bourreau. Un Allemand, valet de Pierre de Cossonay, se présente; sa haute stature, sa nationalité, plaident en sa faveur, il est nommé bourreau, et cinq têtes tombent sous son glaive. Cependant, les ténèbres suspendent ce drame sanglant, et les prisonniers destinés au dernier acte, sont enfermés dans une tour tellement étroite que, pendant la nuit, dix-neuf de ces malheureux moururent suffoqués. Le lendemain, le drame des Clées fut terminé par l'assassinat officiel de Pierre de Cossonay..... Le conseil de la guerre le condamna à mort avec quatre de ses compagnons d'armes. Pierre de Cossonay eut la tête tranchée par le bourreau qui, la veille encore, était son serviteur le plus dévoué.

Le château de Jougne éprouva le même sort que celui des Clées *; il en fut de même de celui de Ste-Croix, dont les ruines rappellent encore le vandalisme des Suisses au XV[e] siècle.

Le château de La-Sarra ne fut point épargné; « Guillaume de La-Sarra s'était attiré l'inimitié des Suisses, tant par les sentiments hostiles qu'on l'accusait de nourrir contre Berne, que par la position de son fils, qui avait combattu à Héricourt, et était encore au service du duc de Bourgogne. »

La ville ouvrit ses portes aux Suisses, et fut épargnée. Guillaume de La-Sarra défendit son château; il fit des prodiges de valeur; vingt de ses hommes d'armes tombèrent en soutenant l'assaut. Les Suisses lui crièrent de se rendre, qu'il

* M. L. de Charrière a trouvé dans les archives de Cossonay que sur les cinquante-deux hommes d'armes de cette ville, envoyés pour la défense des Clées, vingt-trois y furent tués. Ceux qui appartenaient à des familles qui existent encore, étaient : Jaques Charrière, Claude Pittet, Jean de Venoge, un second Jean de Venoge, Pierre Gaudin d'Ittens, Jean Gex, Louis Henriod, Nicolas de La-Sarra. — L. de Charrière, *Recherches sur les sires de Cossonay et de Prangins — Chronique de la ville de Cossonay*, tome V, des *Mém. et doc. de la Société d'Histoire romande.*

Digitized by Google

aurait merci, que son manoir serait épargné. Mais il préféra quitter le château pendant la nuit avec ses hommes d'armes, et l'abandonner aux Suisses avec les richesses qu'il renfermait, plutôt que d'avoir la douleur de se rendre prisonnier et de reconnaître la loi des vainqueurs. Le lendemain, les Suisses, furieux de voir que cette proie leur avait échappé, mettent le feu au château, ancien témoin du règne de la féodalité.

Les Suisses dirigèrent ensuite un détachement sur Cossonay, dont la défense était confiée à ses seuls habitants. Mais cette ville, voyant l'impossibilité de résister, se soumit, et fut épargnée, moyennant une rançon fixée à 300 florins de Savoie. Cet événement, dit M. de Charrière, est rapporté de la manière suivante dans un document des archives de Cossonay :

L'an de nostre Seigneur courant mille quatre cens septante environ la feste de la tous saincts au moys d'octobre entrant au pays de Vuaud les communes ou soyt gens d'armes des villes de Berne, de Fribourg avecque leurs adhérens bataillant robustement et puyssantement avecque grands et terribles glaives à l'encontre de illustre seigneur Jaques de Savoye conte de Romont eys villes de Morat, Avenche, Payerne, Estavayer, Romont, Mouldon, Rue et Yverdon, Et estans les dictes villes et chasteau du dict pays de Vuaud rendues eys dictes communes de Berne et Fribourg les prenoyent à rançon pour certaine quantité et somme d'argent. Et que per ce moyen les dictes bonnes villes fussent en seurté de n'estre bruslées et deffusion de sang Et que aussi par les dictes villes et communes ne fussent buttenées et pillées.

Or est que les nobles et bourgeoys et habitans de la ville, chastellanye et ressort du dict Cossonay craignyant que semblable accident ne leurs advinse. Et voyant qu'ils ne pouvoyent avoyr aulcune ayde ny secours pour soy deffendre des dictes communes Berne et Fribourg vehuz qu'ils nestoyent pas aussy puissans que les sus dictes villes que s'estoyent rendues. Et finalement qu'ils ne pouvoyent avoyr nul ayde ny secours s'ils se debvoyent rendre ou deffendre par le dict seigneur comte. Parquoy n'ont trouver meillieur moyen de prévenir à tel accident que de composer avecque les capitaines advocats et conseillers des dictes communes à la somme de trois cens florins de Savoye à payer promptement par Henrys de Leydessoz et Pierre Buchillion gouverneurs du dict Cos-

Digitized by Google

sonay au nom de la dicte ville, chastellanye et ressort moyennant lequel payement fussent saulfs de estre bruslés, pillagés et viés, etc.* »

Après ces expéditions, le corps d'armée, dont la force n'avait cessé d'augmenter par des bandes qui, chaque jour, arrivaient de tous les cantons, quittait Orbe le 25 octobre, traversait La-Sarra, dont le château brûlait encore, et passait la nuit à Cossonay, où il était rallié par le contingent de Lucerne. Le lendemain, toutes ces troupes marchèrent sur Morges, où le comte de Romont faisait des préparatifs de défense.

Ce prince était en Franche-Comté lorsqu'il apprit et la déclaration de guerre que lui apportait le héraut d'armes de Berne, et les atrocités que les Suisses commettaient dans le Pays de Vaud. Il se hâta de courir au secours de sa baronnie; il franchit le Jura à St-Cergues, accompagné seulement de quelques cavaliers; il appelle aux armes douze à quinze cents hommes des châtellenies de Coppet, de Nyon et de la Côte, et six cents Genevois; il les attend à Morges, dont le château n'avait qu'une faible garnison. Mais, à l'approche des Suisses, qui, au nombre de douze mille hommes, traînaient avec eux une artillerie formidable, la poignée d'hommes que le comte de Romont avait auprès de lui, se disperse; les bourgeois quittent leur ville, se réfugient à Lausanne; le comte, abandonné de tous, reprend le chemin de la Franche-Comté avec une suite peu nombreuse.

Les Suisses avaient encore devant eux la plus belle et la plus riche des proies. C'était Genève. Ils se dirigèrent sur cette cité opulente, pour venger, disaient-ils, la mémoire de feu l'avoyer Nicolas Diesbach, qui, un jour qu'il passait à Genève, y avait été insulté par le peuple.

Les Genevois, voyant leur ruine inévitable, envoyèrent

* Pour payer cette somme, un giete fut levé dans la baronnie, à raison de 22 sols par feu, le riche aidant au pauvre.

Digitized by Google

aux Suisses une députation, qui, en distribuant en secret six cents couronnes à leurs chefs, obtint que l'armée suisse n'entrerait pas dans Genève, moyennant la somme de 28,000 écus d'or à payer à Berne et à Fribourg. Le paiement d'une partie de cette somme fut assigné sur le trésor de l'Evêque, et sur le produit d'un prêt que chaque citoyen dut faire du douzième de son revenu.

Après avoir rançonné Genève, l'avoyer Wabern fit mettre le feu au château de Morges, et conduisit son armée à Lausanne. Comme Berne, dans ses *Instructions écrites à ses milices*, avait dit : « Nous n'enlevons rien à l'Eglise; Lau-» sanne, ville de l'Evêque, n'appartient pas au comte de Ro-» mont, » Lausanne échappa au pillage, toutefois, non sans payer une forte somme aux Suisses. Les Quatre-Paroisses-de-Lavaux furent également épargnées, mais leurs députés durent prêter serment dans la ville de Lutry. Les Suisses se dirigèrent ensuite sur Rue et Romont, dont, au nom des cantons, l'avoyer de Berne, Wabern, reçut le serment. Après cette expédition, qui ne dura que trois semaines, les Suisses entrèrent à Fribourg; ils y passèrent un jour en fêtes, et rentrèrent dans leurs cantons, traînant après eux un immense butin.

Pendant cette expédition, le Haut-Valais, en vertu du traité d'alliance contracté peu de semaines auparavant, envahissait le Bas-Valais, alors savoyard. A cette nouvelle, l'évêque de Genève, frère du comte de Romont, accourut avec des troupes et de l'artillerie de Genève, et se jeta dans le château de Conthey. Pierre de Gingins, seigneur du Châtelard, leva ses vassaux, et Amédée de Gingins, sire de Belmont, nommé par la régente capitaine-général de Savoie, marcha avec huit mille hommes du Genevois et du Pays-de-Gex au secours du Bas-Valais, en suivant les bords du lac par Thonon et St-Gingolph.

Digitized by Google

Amédée de Gingins chassa devant lui quatre mille hommes du Haut-Valais, des Ormonts et des Grisons, qui voulurent défendre Martigny, et mit le siége devant Sion. Mais, quatre mille Bernois et Soleurois, débouchant à l'improviste par le Sanetsch, prirent à dos l'armée de Gingins, la défirent dans la plaine de la Planta, près de Conthey, et la repoussèrent au-delà de St-Maurice. Toutefois, les vainqueurs ne profitèrent pas de leur victoire; ils se contentèrent de saccager le Bas-Valais, où ils incendièrent seize châteaux, et se hâtèrent de rentrer dans leurs montagnes pendant que la saison le leur permettait encore.

Tandis que ces événements se passaient dans le Pays-de-Vaud, Charles-le-Hardi était parvenu au faîte de sa puissance; rien ne résistait à ses armes; tout pliait devant lui; il ajoutait la Lorraine à ses Etats; il repoussait le jeune duc de Lorraine; Louis XI et l'Empereur signaient avec lui des trèves de plusieurs années; l'archiduc d'Autriche et les villes d'Alsace cherchaient à faire la paix avec lui. Les Suisses seuls osaient résister. Excités par Louis XI, gagnés par l'or que ce souverain répandait dans les Cantons, seuls ils voulaient continuer à faire la guerre au puissant duc de Bourgogne. La régente de Savoie et le margrave de Hochberg, comte de Neufchâtel, alarmés de cette détermination des Suisses, et craignant que leurs Etats ne devinssent le théâtre de la guerre, réunirent leurs efforts pour réconcilier les Cantons avec Charles de Bourgogne. Les Cantons orientaux parurent écouter ces ouvertures de paix; mais les autres, et particulièrement celui de Berne, où Louis XI versait l'or à pleines mains, les repoussèrent avec obstination. Même, le chevalier de Bubenberg, qui avait parlé de la paix, dut quitter Berne et se retirer dans son château de Spietz.

Cependant, les rares partisans de la paix obtinrent que des conférences s'ouvriraient à Neufchâtel à la fin de novembre.

Digitized by Google

Louis XI y envoya Juste de Sillinen; le duc de Bourgogne, l'Empereur, l'Archiduc, tous les Cantons, les Grisons et les villes d'Alsace s'y firent représenter. On convint d'une suspension d'armes jusqu'au 1er janvier, puis on arrêta les bases d'un traité de paix, subordonné à l'acceptation d'une trêve prolongée jusqu'au 1er avril 1476. Les Cantons exigèrent, comme première condition, que tous leurs alliés, sans exception, fussent compris dans la trêve. Mais, le duc de Bourgogne ne voulut y comprendre l'archiduc qu'autant que ce prince lui remettrait préalablement l'Alsace et le Comté de Férette, en attendant le règlement du rachat de ces provinces. Ces exigences révoltèrent les Cantons, et rompirent les conférences de Neufchâtel. La guerre entre les Suisses et Charles-le-Hardi devint inévitable, et, de part et d'autre, on déploya la plus grande activité pour ouvrir la campagne, qui débuta par la bataille de Grandson, et fut terminée par la mémorable journée de Morat*.

* Voyez M. de Gingins : *Lettres sur la guerre des Suisses contre le duc Charles-le-Hardi*, 86-103; — *Episodes des guerres de Bourgogne.* A. 1475 à 1476.

Digitized by Google

III. — Grandson et Morat.

1476.

Le duc de Bourgogne dirige son armée sur le Pays de Vaud pour le délivrer. — Surprise d'Yverdon. — Déroute de Grandson. — Le comte de Romont se maintient dans le Pays de Vaud. — Camp du duc à Lausanne. — Le comte de Romont reprend aux Bernois les villes du Pays de Vaud. — Guerre en Valais. — Le duc de Bourgogne et la duchesse de Savoie à Lausanne. — Marche sur Morat et siége de cette ville. — Irruption des Bernois sur Montreux, le Châtelard et la Tour-de-Peilz; massacre des habitants; Vevey pris, pillé et brûlé. — Bataille de Morat. — Retraite du comte de Romont et des Vaudois, sur Romont — Défense et prise de Romont; la ville brûlée; sa garnison massacrée. — Lucens et Moudon pillés et incendiés par les Suisses. — Lausanne pillé. — Louis XI intervient. — Congrès et traité de Fribourg. — Démembrement du Pays de Vaud.



harles de Bourgogne était à Nancy lorsqu'il prit la résolution de délivrer la Baronnie de Vaud, apanage du comte de Romont, grand maréchal de ses armées.

« J'ai bonne paix, » dit-il aux seigneurs de sa cour, « j'ai » bonne paix avec les rois et les princes mes voisins, mais » non avec les Suisses, qui ont fait grand'outrage à mon » cousin, le comte de Romont. J'ai l'intention de l'en venger » au mois de février prochain. »

Charles, aussitôt, donne l'ordre à son armée de se diriger sur Besançon; lui-même, suivi de la cour la plus brillante de l'Europe, quitte Nancy le 11 janvier, et, onze jours après, entre dans les murs de la cité impériale de Besançon.

Les Suisses, eux aussi, se préparaient à la guerre: les Bernois évacuaient Jougne et Orbe après y avoir mis le feu, et renforçaient les garnisons de Grandson, d'Yverdon, de Rue, de Romont et de Payerne; les Bâlois prenaient les mêmes précautions sur leurs frontières; Berne et Soleure ne comptant point sur la neutralité du margrave d'Hochberg,

Digitized by Google

comte de Neufchâtel, dont le fils servait dans l'armée de Bourgogne, retenaient en ôtage le vieux comte, faisaient occuper Neufchâtel, le Val-de-Travers et la Tour-des-Bayards, clé de la Franche-Comté.

La nouvelle de la détermination du duc de Bourgogne de délivrer le Pays de Vaud du joug odieux des Bernois, causa la joie la plus vive dans toute cette contrée, et donna le signal de la reprise des hostilités. Guillaume de La-Sarra, dont le château avait été saccagé et mis en cendres peu de mois auparavant par les bandes suisses, surprenait dans la nuit du 13 janvier la garnison bernoise d'Yverdon. Mais le château de cette place résiste, et Guillaume de La-Sarra, donnant l'exemple, monte le premier à l'assaut, et tombe grièvement blessé. Malgré la blessure de leur chef, les hommes de La-Sarra et les bourgeois d'Yverdon allaient emporter le château, lorsque, soudain, le bruit se répand que l'armée suisse arrive du côté de Payerne. Une panique s'empare et des hommes d'armes et des bourgeois. Tous prennent la fuite. Cependant ce n'était point une armée qui s'approchait, mais un faible détachement.

Arrivé le 22 janvier à Besançon, où le duc de Bourgogne concentrait son armée, ce prince envoyait quelques mille hommes au comte de Romont dans le Pays de Vaud. Ces troupes franchissaient le Jura par les Rousses, et se réunissaient près de Nyon à quatre mille hommes. Le comte de Romont en prend le commandement, et, le 9 février, il s'empare de la châtellenie d'Aubonne, appartenant au comte de Gruyères qui avait pris parti pour les Cantons. Le comte se dirige ensuite sur Lausanne, dont la population l'attendait avec la plus vive impatience. Tandis que, dans la nuit du 11 au 12 février, une avant-garde de l'armée vaudoise chassait de la ville de Romont le gouverneur bernois, Rodolphe d'Erlach, la cavalerie du comte de Romont parcourait le pays à la poursuite des Allemands, s'avançait jusqu'aux portes de

Digitized by Google

Fribourg et brûlait quelques villages sujets de cette ville ennemie. D'un autre côté, le comte de Romont, lui-même, s'emparait d'Oron et de Palézieux, seigneuries de la maison de Gruyères, et le sire de Torrens à la tête des gens du mandement d'Aigle reprenait Attalens, occupé par les Bernois. Ainsi attaquées de toute part, les troupes des Cantons évacuent Montagny-les-Monts, Grandcour et Payerne, à la grande joie des populations. A Payerne, les bourgeois étaient prêts à se soulever contre la garnison fribourgeoise, et à ouvrir leurs portes aux troupes vaudoises qui avançaient. Leur impatience de faire cause commune avec leurs compatriotes était telle que plusieurs d'entr'eux abandonnaient la ville pour aller rejoindre l'armée vaudoise. On cite entr'autres Loys de Goumoëns et Mermet de Mont, qui, au moyen de cordes, se laissèrent couler de nuit le long des murs de la ville, et se rendirent au camp vaudois. C'est ainsi qu'en moins de quinze jours tout le Pays de Vaud, à l'exception de Grandson, fut délivré de la présence des Suisses *.

Tandis que ces événements se passaient dans le Pays de Vaud, l'armée de Bourgogne approchait. Charles quittait Besançon le 6 février; le 8 il couchait à Jougne, où il restait trois jours, inspectant et faisant défiler sous ses yeux son armée, brillante élite, forte de 20,000 hommes, réputée invincible; le 12 février, il hissait son pavillon sur les ruines du château d'Orbe.

Charles avait eu l'intention de pénétrer en Suisse par le comté de Neufchâtel; mais il trouva les passages du Val-de-Travers et la Tour-des-Bayards si bien gardés par les Suisses, qu'il fut obligé de modifier son plan de campagne et d'entrer dans le Pays de Vaud par Jougne et Ballaigues.

* Pour plus de détails, voyez de Rodt, *Campagnes de Charles-le-Hardi*. T. 11. p. 24-40; — de Gingins, *Episodes des guerres de Bourgogne*. p. 212-217.

Digitized by Google

« Les populations vaudoises, observe M. de Gingins, accueillirent le duc de Bourgogne avec des transports d'allégresse, car elles ne voyaient dans ce prince qu'un libérateur et le vengeur des maux incalculables dont elles souffraient depuis un an. Tous les seigneurs du pays vinrent grossir son armée ou rendre hommage à sa brillante renommée, et les bourgeois des villes lui envoyèrent des vivres et des munitions de toutes espèces. Aussi, le camp de Charles-le-Hardi ressembla-t-il bientôt à une grande foire; on y affluait de toutes parts, et on y trouvait table ouverte à tout venant. Le comte de Romont y arriva bientôt à la tête de 8,000 hommes. L'armée bourguignone, que ces renforts portaient à environ 30,000 hommes, marcha sur Grandson et se déploya en demi-cercle depuis les bords de l'Arnon jusqu'aux rives du lac. Grandson était donc investi de toutes parts. A la suite de deux assauts meurtriers, la ville fut emportée le 28 février, et Stein, le commandant des Suisses, fut fait prisonnier. Une partie de la garnison s'était retirée dans le château; mais, sans chefs supérieurs, les officiers furent divisés entre eux; les uns voulaient se rendre à discrétion, les autres s'y refusaient, quoiqu'ils n'eussent aucun espoir d'être secourus. Cependant la place se rendit, et les trois cents hommes de la garnison furent impitoyablement pendus ou noyés. »

Cette représaille du massacre des trois cents hommes de la châtellenie de Nyon à Estavayer, et de la boucherie des Vaudois à Orbe et aux Clées, fut due à l'exaspération des populations vaudoises contre les Allemands et non au duc Charles, comme ses ennemis n'ont cessé de le répéter. En effet, le jour même où la garnison de Grandson fut massacrée, ce prince était à plusieurs lieues de cette ville, occupé à une reconnaissance sur Vaumarcus et Gorgier, dont il s'emparait. Les Suisses, aux Clées, avaient donné la vie sauve au valet de Pierre de Cossonay pour qu'il devint le bourreau de son maître et de la garnison des Clées; les populations vaudoises,

Digitized by Google

à Grandson, par une déplorable et cruelle représaille, donnaient la vie sauve à deux soldats suisses pour qu'ils devinssent les bourreaux de leurs camarades.

Le lendemain de la prise de Grandson, le 1er mars, l'armée bourguignone s'ébranla dès le matin, et formée en trois colonnes, fortes chacune de 10,000 hommes, s'avança dans la direction de Neufchâtel. La première, formant l'avant-garde, était commandée par Antoine de Bourgogne; la seconde, formant le centre, commandée par le duc, avait dans ses rangs la division du comte de Campobasso, chef des Italiens. L'arrière-garde avait à sa tête le fils du duc de Clèves et le comte d'Egmont.

Mais les Suisses étaient prêts, et, au nombre de 20,000 hommes, avaient pris des positions avantageuses. A peine l'avant-garde de Charles-le-Hardi avait-elle dépassé le village de Concise, que la principale colonne des Confédérés déboucha inopinément sur les rampes boisées qui dominent la chartreuse de la Lance. Cette rencontre imprévue des deux corps les plus avancés fut suivie d'un temps d'arrêt spontané. Les Suisses se jetèrent à genoux pour implorer le Dieu qui donne la victoire, tandis que les Bourguignons se signaient, croisant leurs épées et baisant la terre. Après l'accomplissement de cet acte solennel, l'attaque commença des deux côtés avec un courage et une ardeur égale. Château-Guyon, sire d'Orbe, chargea vigoureusement les Suisses à la tête de la gendarmerie bourguignone; mais cette cavalerie ne put entamer les masses compactes des Suisses, masses immobiles et hérissées de piques, qui, fichées en terre, opposaient à la cavalerie un rempart impénétrable. Alors Antoine de Bourgogne fit avancer une batterie d'artillerie qui le suivait, et dont le feu fit des ravages dans les rangs des Suisses. Ceux-ci soutenaient le feu avec leur intrépidité ordinaire; le résultat du combat était incertain, lorsque la seconde colonne des Suisses, qui avait tourné Vaumarcus par les hauteurs de

Digitized by Google

Provence, parut tout-à-coup sur la gauche des Bourguignons et se précipita sur leur flanc.

Antoine de Bourgogne, voyant sa division sur le point d'être coupée, voulut se rapprocher du corps de bataille du duc, qui était en arrière, vers Corcelles; il se retira au petit pas et toujours en combattant. Mais ce mouvement ne put s'exécuter avec assez d'ordre et d'ensemble pour ne pas ressembler à une déroute; soit par préméditation, soit par défaut de courage, en voyant revenir sur eux la gendarmerie bourguignone, les Italiens du comte de Campobasso lâchèrent pied en désordre. Le duc chercha vainement à arrêter ce commencement de fuite, et, saisissant d'une main l'étendard de St-André, et, de l'autre, couchant sa lance en arrêt, il lança son grand cheval grison contre les Suisses. Mais l'impulsion donnée par les lâches fut plus contagieuse que l'exemple de la plus brillante valeur : la fuite des Italiens décida du sort de la journée.

Cependant, Charles était parvenu à rallier son armée au troisième corps, qui s'avançait en bon ordre en avant d'Onnens, lorsque 4,000 Suisses, qui avaient suivi les pentes du Jura, débouchèrent par Fiez, tombèrent sur le flanc gauche des Bourguignons, entre St-Maurice et Bonvillars, en faisant retentir l'écho des montagnes des mugissements de leurs cornes alpestres.

Cette attaque imprévue, ces sons inaccoutumés frappèrent les rangs bourguignons d'une terreur panique. Château-Guyon, qui commandait la cavalerie de l'aile gauche, chargea à deux reprises cette colonne suisse, s'emparait de l'étendard de Schwytz, et, après des prodiges de valeur, fut tué dans un marais, près du moulin des Arnon, non loin du village de St-Maurice. Alors le duc, perdant tout espoir de rétablir le combat, dut se retirer sur son camp de Grandson; mais il le trouva abandonné par les troupes. Il se crut trahi et victime

Digitized by Google

d'un complot, écrivait à sa cour l'ambassadeur de Milan *. Enfin, les capitaines du duc de Bourgogne, et l'ambassadeur de Milan qui ne l'avait pas quitté depuis le commencement de la bataille, entraînèrent ce prince sur le chemin de la Franche-Comté.

Mille hommes au plus, de l'armée de Bourgogne, restèrent sur le champ de bataille; mais cette armée perdit un immense matériel de guerre, et ne sauva qu'une partie du trésor du duc, avec quelques canons. Les Suisses mirent trois jours à piller le camp des Bourguignons; ils pendirent ou noyèrent la garnison laissée dans Grandson, et rentrèrent dans leur pays; car ils craignaient d'être enveloppés par les troupes qui occupaient le Pays de Vaud. En effet, « le 6 mars, » le Conseil de Berne ordonnait à ses troupes de se retirer » de saccager et de raser toutes les villes, tous les châteaux et » tous les villages du pays, qui se trouveraient sur leur che- » min, pour affamer l'ennemi et l'empêcher de revenir **. »

Cependant, le comte de Romont n'avait point pris part à la journée de Grandson. Le duc de Bourgogne lui avait enjoint d'occuper avec les Vaudois et les Savoyards la rive droite du lac d'Yverdon, et de tenir en échec les Suisses devant Morat. Déjà, le 7 mars, peu de jours après la déroute de Grandson, le duc écrivait de Nozeroi au comte de Romont, « d'empêcher les troupes vaudoises et savoyardes de se dis- » soudre; il lui prescrivait de réunir toutes les bandes bour- » guignones qui erraient dans le Pays de Vaud, et de les uti- » liser pour renforcer les garnisons des villes et des châteaux » de ce pays. Il lui annonçait aussi, que sur les renseigne- » ments qu'il venait de recevoir de M. d'Illens, bailli de » Lausanne, il se préparait à rentrer dans le Pays de Vaud

* Relation de la journée de Grandson, adressée au duc de Milan par son ambassadeur Panigarola, datée de Nozeroi, le 4 mars 1476. Voyez de Gingins, *Episodes des guerres de Bourgogne*.

** E. de Rodt, *Campagnes*, etc. t. II. p. 101-102.

Digitized by Google

» pour se rapprocher de cette ville avec sa garde et son ar-
» mée*. »

En effet, Charles avait bientôt rallié son armée, et, le 11 mars, neuf jours après Grandson, il arrivait à Orbe; le 14, il entrait dans Lausanne. Le lendemain, il se rendait aux plaines du Loup, près de cette ville, où son frère et le prince de Tarente avaient préparé l'assiette d'un vaste camp. Là le duc de Bourgogne déploya une activité extraordinaire, à réparer ses désastres; il faisait venir de la Lorraine et du Luxembourg de l'artillerie et des hommes d'armes; il achetait à Genève toutes les armes qu'on trouvait dans cette ville, et envoyait en Lombardie pour y recruter des troupes. Bientôt après, le 29 mars, la duchesse Yolande, régente de Savoie, précédée par trois mille cavaliers et autant d'hommes de pied, quittait Genève avec ses enfants et sa cour, et arrivait à Lausanne dans le château impérial de la Caroline.

Tandis que Lausanne était encombrée de troupes de toutes armes, le comte de Romont exécutait les ordres de Charles de Bourgogne; il occupait tout le Pays de Vaud jusqu'à Payerne, il renforçait les garnisons des châteaux de Surpierre, de Lucens, de Rue et celles des villes de Romont, de Moudon et d'Yverdon; les châteaux de Champvent et de Grandson étaient occupés par les hommes d'armes d'Hugues de Châlons, frère du sire de Château Guyon, mort dans les champs de Grandson.

Cependant, quelques milliers de Suisses occupaient Morat et Fribourg, d'où ils se mettaient en marche sur Romont défendu par deux mille hommes du Pays de Vaud. Mais le comte de Romont se jetait dans cette place avec de l'artillerie et deux mille hommes, et, le lendemain 29 mars, repoussait les Suisses, qui se retirèrent après avoir brûlé le faubourg de Romont et plusieurs villages voisins de cette ville. Dans

* Extrait des *Lettres du duc Charles à son cousin le comte de Romont*, citées par MM. de Rodt et de Gingins.

Digitized by Google

ces entrefaites, le duc de Bourgogne craignant de nouvelles excursions des Suisses, dirigeait des colonnes mobiles sur la Gruyères et le Pays-d'Enhaut, et envoyait quinze cents Italiens à Moudon pour garder les passages du Jorat. Mais les habitants de Moudon refusaient de recevoir ces troupes, prétendant que la garnison vaudoise suffisait pour la défense de la ville. Antoine de Bourgogne dit à la duchesse Yolande, qui s'affligeait de ce refus : « Les gens de Moudon ont bien fait » de refuser ces Lombards; ils sont tous des pillards. * »

Tandis que la guerre déployait ses fureurs dans le Pays de Vaud, le Bas-Valais devenait le théâtre d'événements qui n'étaient point sans importance. Dès le mois de février, alors que Charles franchissait le Jura et assiégeait Grandson, Amédée de Gingins, capitaine général du Chablais, continuait les opérations commencées en automne. Il chassait de St-Maurice, de Martigny et de Conthey, les Haut-Valaisans et les Bernois. De Gingins n'avait avec lui que deux mille hommes, francs-archers et vassaux du Chablais et de Vaud. Au nombre de ces derniers, on remarquait Louis de Torrens, fils du seigneur d'Aigle; le baron de Blonay; le sire de Duyn, seigneur de Bex; de Rovéréa, seigneur de St-Triphon; Pierre de Gingins, baron du Châtelard.

Cependant Berne, dans le but d'empêcher l'arrivée des renforts qui, chaque jour, arrivaient d'Italie par le St-Bernard au duc de Bourgogne, invitait les Valaisans à reprendre les positions dont de Gingins venait de s'emparer. Bientôt les Valaisans, prenant le titre de *Milice de St-Théodule,* leur patron, attaquaient, mais sans succès, les troupes de Savoie et de Vaud. Néanmoins, informé de la déroute de Grandson, Amédée de Gingins, dans la crainte d'être pris à dos par les gens du Pays-d'Enhaut et de la Gruyères, se re-

* Dépêche de l'ambassadeur de Milan, du 31 mars.

Digitized by Google

tirait sur Villeneuve. Les Valaisans le suivaient, et dès les premiers jours de mars, ils occupaient Conthey, Martigny, le Bourg de St-Pierre, St-Maurice, Monthey, enfin la vallée d'Abondance. Ils envahissaient la plaine d'Aigle, s'emparaient de Villeneuve, qu'ils brûlaient, et dont ils massacraient la garnison vaudoise. Dans leur marche rapide, ils ne furent arrêtés que par la bravoure de la garnison de Chillon, commandée par Pierre de Gingins, baron du Châtelard.

Les communications entre l'Italie et l'armée de Bourgogne étant ainsi interrompues, une accumulation de troupes italiennes eut bientôt lieu à Aost, et l'ouverture du passage du St-Bernard devint urgente pour l'armée de Bourgogne. Aussi, le duc se hâta d'envoyer à Villeneuve le comte de Romont, qui rentrait à Lausanne après avoir repoussé les Fribourgeois dans leur tentative sur la ville de Romont. Le 6 avril, le comte entrait à St-Maurice; mais arrivé au défilé du Trient, il fut arrêté dans sa marche. Il cherche à tourner l'obstacle qui se présente devant lui; il fait passer le Rhône à une partie de ses gens, qui tombent dans une embuscade à Outre-Rhône où ils laissent une trentaine de morts. Parmi ces morts était Louis de Torrens, le fils du seigneur d'Aigle.

Tandis que le comte de Romont éprouvait cet échec, le 9 avril, le capitaine Krebs de Fribourg passait le col de Jaman avec des levées du Gessenay et de la Gruyères, surprenait le village de Montreux, le mettait à feu et à sang, et se retirait précipitamment, après avoir saccagé le château du Châtelard.

Après cette malheureuse tentative sur le Valais, un nouveau plan d'opérations fut arrêté. A un jour déterminé, les quatre mille hommes de troupes accumulées à Aost devaient, sous les ordres du comte de Challant, forcer le passage du St-Bernard, tandis que du côté de la Savoie le maréchal de Miolans, avec les milices du Haut-Faucigny, débouchant par la vallée du Trient, occuperait la vallée de l'Entremont. Le même jour, mais du côté de la vallée du Rhône, le capitaine-

Digitized by Google

général de Gingins devait s'emparer de Martigny. Mais ce plan, si habilement combiné par le duc de Bourgogne, échoua dans l'exécution. Le comte de Challant, devançant de trois jours le moment de son départ, quittait Aost, le 13 avril, avec ses quatre mille Italiens, franchissait le St-Bernard, et, arrivé au bourg de St-Pierre, y surprenait un poste de Valaisans qui, prenant la fuite, donnaient l'alarme dans tout le Haut-Valais. Après avoir laissé deux mille Italiens à St-Branchier, le comte de Challant entrait, le 14 avril, dans Martigny. Pendant deux jours, le comte de Challant attendit, mais en vain, les colonnes du baron de Gingins et du comte de Miolans. Cette attente fut fatale. Les trois mille Italiens, cantonnés à St-Branchier, surpris par la levée en masse du Haut-Valais, furent rejetés dans le Piémont, après avoir perdu douze ou quinze cents hommes. Le comte de Challant, lui-même, dut abandonner Martigny et se jeter dans les hautes vallées des Alpes. Les passages du St-Bernard furent désormais fermés aux troupes italiennes que le duc de Bourgogne attendait dans son camp de Lausanne.

Pendant le cours de ces événements, le duc de Bourgogne hâtait ses préparatifs. Ses troupes, campées sous des baraques, suivant l'ordre de marche, étaient divisées en corps nommés *batailles*, forts chacun de deux mille à deux mille cinq cents hommes, infanterie et cavalerie. Deux de ces corps réunis formaient un *quartier*, commandé par un *chef de quartier*, ou lieutenant-général. Le quatrième de ces *quartiers*, composé de troupes de la Franche-Comté, de la Savoie et du Pays de Vaud, était sous les ordres du comte de Romont. Un Vaudois, Jaques de La-Sarra, commandait une compagnie de cent lances dans les ordonnances du duc de Bourgogne *.

* La lance d'ordonnance de Bourgogne était ainsi composée : un Chevalier banneret, — un Ecuyer, — un Varlet, — un Homme d'armes, deux Archers, tous montés, et quatre hommes de pied, armés d'arquebuses ou de piques.

Digitized by Google

Déjà, à la fin d'avril, le plateau du Loup était trop étroit pour l'assiette du camp. Aussi Lausanne, les villes et les villages voisins, étaient-ils encombrés de troupes. Quant au duc, il campait au milieu de l'armée sous un vaste pavillon. Doué d'une infatigable activité, ce prince consacrait ses journées à l'organisation et à l'instruction des troupes. Après ces travaux et un frugal repas, il entendait chaque soir les vêpres à la cathédrale de Lausanne, et donnait quelques heures à la duchesse de Savoie, aux ambassadeurs des puissances étrangères, et retournait au camp. La cour de la duchesse était nombreuse; dans son conseil privé, on comptait plusieurs Vaudois, ainsi : Guillaume de la Baume, seigneur d'Illens; Philibert de Compeys, seigneur de Denens; Amédée de Viry, seigneur de Rolle; Claude de Menthon, seigneur d'Allaman; Humbert Cerjat, seigneur de Combremont. Dans le corps diplomatique, on remarquait l'ambassade de l'empereur d'Allemagne, le légat du Pape, l'ambassadeur de l'Electeur-Palatin, celui de Venise, enfin ceux du roi de Naples et du duc de Milan.

La petite ville de Lausanne ne pouvait suffire, on le conçoit, à cette affluence d'étrangers. Le château de St-Maire, le Petit Evêché, le château de Menthon, tous les monastères, les hôtelleries de la rue de Bourg, étaient encombrés. Les ambassades de Milan et de Naples logeaient au Lion-d'Or. On voit dans les *Attestations de l'Officialité de Lausanne* que les étrangers qui arrivaient les derniers « durent se loger dans » les villages, depuis St-Sulpice jusqu'à Lutry, au milieu des » gens de guerre qui occupaient ces villages abandonnés par » leurs habitants. »

Cependant, la rareté des subsistances se faisant de jour en jour plus sentir, et la solde des troupes étant en retard, la discipline s'en ressentait; des rixes avaient souvent lieu, entre les soldats anglais et les soldats italiens. Dans une de ces rixes, le 24 avril, sept anglais furent tués par des italiens,

Digitized by Google

ainsi que deux religieux qui voulaient séparer les combattants. Le duc fit passer les coupables par les armes; les Italiens prirent les armes; une violente émeute éclata dans le camp, mais l'énergie du duc parvint enfin à la calmer. Le lendemain, ce prince fit décapiter devant l'armée rassemblée, un officier italien, l'un des auteurs de ce désordre.

Peu de jours après cet événement, le duc, atteint d'une fièvre violente, dut quitter le camp, et résida désormais dans une maison de la rue de Bourg à Lausanne. A peine rétabli de cette grave maladie, ce prince ordonnait une revue générale de ses troupes sur ce même plateau d'Ecublens où, dans l'année 1800, et au mois de mai, le Premier Consul, Napoléon Bonaparte, passait en revue l'armée qui devait franchir le St-Bernard et vaincre à Marengo. Le 9 mai, dès le matin, de riches pavillons destinés à recevoir la cour de Savoie et le corps diplomatique, étaient préparés sur le plateau d'Ecublens. A l'heure de midi, la duchesse Yolande de Savoie, accompagnée de son jeune fils Philibert et de sa cour, montait sa haquenée de parade pour se rendre à Ecublens. Près de Vidi, le duc vint à la rencontre de Yolande et la conduisit dans le pavillon qui attendait cette princesse et la cour. Le duc se mit à la tête de l'armée, et le défilé commença. Après ce défilé qui dura plus de quatre heures, les masses se déployèrent; la nuit seule mit fin aux manœuvres. La duchesse monta à cheval, et, à la clarté des torches, elle rentra dans Lausanne. Les ambassadeurs de Milan, qui, dans leurs dépêches du 10 mai à leur cour, donnent les détails qui précèdent, évaluent à vingt mille hommes, dont onze mille fantassins, le nombre des troupes passées en revue à Ecublens.

Tout était prêt, désormais, pour l'ouverture de la campagne. Cependant l'armée de Bourgogne restait immobile dans son camp. Cette inaction était due à plusieurs causes. Et d'abord à la présence à Lyon de Louis XI dont l'armée mena-

Digitized by Google

çait la Savoie et le Pays de Vaud; aux intrigues des ambassadeurs, enfin à la duchesse de Savoie elle-même. En effet, le duc de Bourgogne n'ignorait pas que Louis XI avait promis aux Suisses d'envahir la Savoie et le Pays de Vaud, aussitôt que l'armée de Bourgogne serait aux prises avec eux. Le duc, avant de commencer sérieusement la guerre, voulait donc couvrir la Savoie et le Pays de Vaud; dans ce but, il faisait occuper le fort de l'Ecluse par une partie de la garnison d'Orbe; Chambéri et le château de Montmeillan par quelques mille mercenaires italiens. Quant aux ambassadeurs du duc de Milan et de l'Empereur, ils berçaient le duc de Bourgogne dans l'espoir d'une paix honorable avec les Suisses. De son côté la duchesse de Savoie, redoutant la valeur des Suisses, tremblait pour ses provinces, voulait la paix à tout prix et chargeait Humbert Cerjat, son bailli de Vaud, de négocier avec Berne et Fribourg. Enfin, le duc de Bourgogne lui-même attendait de jour en jour le cardinal de la Rovère, évêque de Lausanne, envoyé par le pape Sixte IV, oncle de ce cardinal, pour traiter de la paix, sous les auspices de l'Eglise. Mais lorsque le duc apprit que Louis XI avait retenu le cardinal dans son passage à Lyon, il prit la résolution de commencer la guerre, et fixa au lundi 27 mai la levée de son camp.

La veille, le duc entendit la messe dans la cathédrale, et, dans une conférence avec la duchesse de Savoie, il fut convenu que, pendant la guerre, la cour de Savoie résiderait à Gex. Le lundi, les flammes qui s'élevaient des plaines du Loup annonçaient au loin l'incendie du camp et le départ de l'armée de Bourgogne. Le même jour, cette armée campait dans des champs de blé et d'avoine des villages de Morrens, d'Etagnières, d'Assens et de Bioley-Orjulaz, où elle demeurait jusqu'au 6 juin. Deux corps d'armée couvraient ce nouveau camp. Le plus avancé, sous les ordres du comte de Romont, comptait quatre mille hommes, dont mille Vaudois,

Digitized by Google

et étendait ses postes d'Estavayer et Payerne jusqu'à Romont. Le second corps occupait Rue, Moudon, Lucens, Surpierre et Yverdon.

Tandis que la formidable armée de Bourgogne s'ébranlait, les Suisses n'avaient point encore d'armée réunie. Les Bernois seuls, avec leurs alliés de Soleure, de Bienne et de Neufchâtel, occupaient Morat, Fribourg, Laupen, Cerlier, Buren et Nidau, ainsi que les ponts de la Singine et de Guminen. Les autres Cantons ne répondaient qu'avec tiédeur aux pressantes sollicitations de Berne et des agens de Louis XI. Berne, elle-même, dit l'historien bernois, M. de Rodt * « eut » beaucoup de peine à réunir ses milices, à cause de leur ré- » pugnance à quitter les travaux champêtres pour recom- » mencer la guerre. Ce ne fut qu'après plusieurs sommations » qu'elles se rassemblèrent à Berne vers la Fête-Dieu. La » grande bannière de la ville ne sortit que le 15 juin. L'ar- » mée bernoise ne comptait que six mille hommes, comman- » dés par l'avoyer Wabern et le chevalier Scharnachtal. Les » bannières de Soleure et de Fribourg furent levées en même » temps que celle de Berne.... Celles des cantons de Zurich » et de Lucerne, ainsi que les troupes du duc de Lorraine et » de l'archiduc d'Autriche, n'arrivèrent à Berne que dans la » soirée du vendredi 21 juin, » la veille de la bataille de Morat.

Toutefois le duc de Bourgogne, qui n'ignorait point que les Suisses n'étaient nulle part en armes, restait immobile dans ses cantonnements en avant de Morrens, où il séjournait jusqu'au 7 juin. Cependant, le seul obstacle qui s'opposait à sa marche sur l'Aar était Morat, où le chevalier Bubenberg s'était jeté avec deux mille Bernois. Même cet obstacle paraissait-il peu sérieux, car, ainsi que l'observe M. de Gin-

* De Rodt, *Campagnes de Charles-le-Hardi*, t. II, 227-255. — De Gingins, *Episodes des Guerres de Bourgogne*. 278-283.

Digitized by Google

gins, * « la faible garnison de Morat devait non-seulement » tenir tête à l'ennemi, mais encore comprimer les dispositions hostiles des habitants de la ville, où on venait de découvrir un complot qui ne tendait à rien moins qu'à livrer » la place au comte de Romont, son légitime seigneur. Même » un messager fut envoyé à Berne annonçant la découverte » de ce complot. » Quelle que fût la cause de la lenteur de sa marche, le duc de Bourgogne envoyait l'ordre au comte de Romont de s'avancer dans le Vully, « pour faire sacs et » pillages ès pays des alliances à l'entour de Morat, et mettre » empêchement que icelle ville ne pût être avitaillée. » Dans la nuit du 1er au 2 juin, le comte de Romont quittait Cudrefin avec quelques cents hommes, suivait le bord du lac, passait la Broye au bac de la Sauge, et poussait une reconnaissance jusqu'aux environs d'Aarberg. Cependant, les gens d'Aneth sonnent le tocsin; le pays se met en armes, et le comte, qui devait éviter tout engagement sérieux, se retire en bon ordre. Mais une partie des siens, égarés dans les fondrières du grand marais, en chassant devant eux le bétail qu'ils avaient pris, sont atteints par les Allemands au passage de la Sauge, abandonnent leur butin, et ont quelques hommes tués ou noyés dans la Broye.

Enfin, le 7 juin, l'armée de Bourgogne quittait ses cantonnements et se dirigeait sur Thierrens, en suivant, en huit colonnes, le chemin d'Echallens à Moudon par Donmartin. Après avoir dépassé Moudon, elle campait sur le plateau des villages de St-Cierge, de Thierrens, de Villars-le-Comte et de Forel. Quant au duc, il prenait ses quartiers à Lucens **.

* De Gingins, *Episodes*, etc. 278. — De Rodt, *Campagnes*, etc. t. II. 248.

** L'ambassadeur du duc de Milan accompagnait le duc de Bourgogne à l'armée, et, chaque jour, il rendait à la cour de Milan un compte détaillé de tous les événements qui se passaient sous ses yeux. C'est principalement dans la volumineuse correspondance de cet ambassadeur, que MM. de Rodt et de Gingins ont trouvé le récit des faits que nous donnons dans ce chapitre.

Digitized by Google

La droite du camp de Thierrens était couverte par la ville de Romont, occupée par les troupes savoyardes du capitaine-général d'Orlier; la gauche de ce camp était protégée par la garnison d'Estavayer, et du côté de l'ennemi, le comte de Romont avec les troupes vaudoises, échelonnées de Cugy à Payerne, continuait à former l'avant-garde de l'armée, et envoyait des fourrageurs jusqu'aux portes de Morat. Cependant le chevalier de Bubenberg sortait, le 8 juin, de Morat avec six cents hommes, culbutait les fourrageurs vaudois, leur enlevait le butin et leur prenait deux cavaliers. Le comte de Romont accourt; il rencontre les Bernois au delà d'Avenches, et les repousse dans les bois de Faoug, après leur avoir tué et blessé quelques hommes.

La nouvelle de cet engagement parvenait au duc de Bourgogne au moment où ce prince venait de passer son armée en revue. Cette nouvelle annonçait qu'un nombreux corps d'armée suisse avait pris position devant Avenches. Aussitôt l'ordre du départ est donné; le lendemain l'armée de Bourgogne quitte Lucens et se dirige sur Morat. Le 11 juin cette place est investie, et, le soir du même jour, l'artillerie de siége ouvrait ses feux.

Tandis que toutes les forces de Charles de Bourgogne se concentraient sous les murs de Morat, les Bernois s'emparaient de La-Tour et de Vevey, réduisaient en cendres ces malheureuses villes, et menaçaient Lausanne et toutes les rives du Léman, entièrement dégarnies de troupes.

En effet, le Conseil de Berne, dans le but d'opérer une diversion sur les derrières de l'armée qui marchait sur Morat, avait engagé les Valaisans à envahir le Chablais-Vaudois, et donné l'ordre au châtelain du Simmenthal, Nicolas Zurkinden, de s'emparer de Vevey et de marcher avec les Valaisans sur Lausanne.

Dans la nuit du 7 au 8 juin, Zurkinden, suivi de volon-

Digitized by Google

taires du Simmenthal, du Gessenay et de Château-d'Œx, franchit le col de Jaman et se présente sous les murs de la Tour de Peilz *. Mais au son du tocsin qui avait retenti dans les villages à l'approche de Zurkinden, le sire du Châtelard, Pierre de Gingins, qui gardait le défilé de Chillon, s'était jeté dans la Tour de Peilz avec cinq cents hommes de Montreux et d'autres villages voisins. Cependant Zurkinden donne sans succès deux assauts à La-Tour. Pierre de Gingins, en combattant avec un courage désespéré, est tué sur la brèche; la ville est prise; le château, dernier refuge des assiégés, est emporté, et tout ce qui n'avait pas péri pendant l'assaut est massacré.... « Huit hommes qui s'étaient » sauvés par le lac, survécurent seuls à ce désastre, et le » glaive impitoyable du vainqueur n'épargna ni les vieillards, » ni les femmes, ni les enfants au berceau **. » Après avoir passé la nuit dans l'ivresse et le pillage, les montagnards bernois mettent le feu à la ville, et, le jour de la Trinité, le dimanche 9 juin, ils entrent à Vevey, ville ouverte, et dont les habitants s'étaient enfuis, à l'exception d'une dixaine de personnes qui furent massacrées à la porte du faubourg de St-Antoine. La ville déserte est pillée et incendiée par les bandes de Zurkinden qui se répandirent ensuite dans les villages, où elles se livrèrent pendant trois jours aux actes les plus abominables. Non satisfait encore, Zurkinden frappe sur tous les habitants une contribution de cinq mille livres (40,000 fr.) qu'il distribue à ses gens, à raison de six livres par homme.

Pendant ces scènes de dévastation, les Valaisans s'avançaient dans le pays d'Aigle; ils brûlaient les châteaux d'Ollon et de St-Triphon, et rejoignaient les bandes de Zurkinden, occupées à saccager Montreux et les environs de Vevey. Tous

* Cette ville fut bâtie et fortifiée par Pierre de Savoie.

** F. de Gingins, *Lettres*, etc. — *Episodes*, etc. 295.

Digitized by Google

ensemble se préparaient à marcher sur les Quatre-Paroisses de Lavaux et sur Lausanne, lorsqu'ils recevaient de Berne l'avis de l'investissement de Morat par le duc de Bourgogne, et l'ordre de se rendre à marches forcées à Fribourg. Zurkinden et les Valaisans prirent donc le chemin de cette ville, en passant par Châtel-St-Denis et Bulle *.

Nous avons laissé le duc de Bourgogne devant Morat, où il arrivait le 10 juin. Ce prince avait établi, le même jour, son quartier général à Faoug, et partagé son armée en trois corps, qu'il logeait dans trois camps séparés, l'un dans la plaine de Greng, au bord du lac, entre Faoug et Meyriez; un autre sur un plateau entre les villages de Courgevaux, de Courbevon et de Chandossel, plateau traversé par la route de Fribourg à Morat. Le 11 juin, le duc transportait son quartier général dans le camp de Courgevaux.

Au nord de Morat, le comte de Romont commandait le troisième corps, dont mille francs-archers et arquebusiers vaudois faisaient partie. Le comte occupait ainsi le cimetière de St-Maurice, Montillier et Hauteville, où il mettait en batterie deux bombardes, des serpentins, des pierriers et d'autres pièces de siége.

Cependant, le chevalier de Bubenberg et l'intrépide garnison de Morat ne faiblissaient point devant ces forces si imposantes et cette artillerie formidable qui enserrait la ville dans une ceinture de feu. Bubenberg qui naguère s'était il-

* « Il se confirme, écrit, le 13 juin, à sa cour, l'ambassadeur de Milan, » que les Valaisans au nombre de 3,000 se sont avancés contre Lau- » sanne en brûlant et pillant plusieurs endroits, et en massacrant fem- » mes et enfants au berceau; ils ont commis toute sorte d'excès. On as- » sure qu'ils marchaient sur Lausanne pour y mettre le feu; mais, » appelés par les Fribourgeois, ils n'ont pas été jusqu'à Lausanne, et » ont marché vers Fribourg. » (Voyez de Rodt et de Gingins, ouvrages cités.)

Digitized by Google

lustré sous les drapeaux de Charles de Bourgogne, n'avait point attendu l'arrivée de l'ennemi pour préparer tous les moyens d'une défense désespérée. Dès le jour où son patriotisme avait fait taire les sympathies pour son ancien général et l'avait appelé dans Morat, Bubenberg élevait en avant des remparts de cette ville, trois lignes de retranchements et de palissades, incendiait et rasait les faubourgs et les maisons voisines de la place, au moyen desquelles les assiégeants auraient pu couvrir leurs approches. Déjà le 11 juin, au moment où les batteries du comte de Romont ouvraient leur feu des hauteurs de Montillier, Bubenberg fait une sortie et lui tue une vingtaine de francs-archers du Pays de Vaud. Dans la nuit du 14 au 15, Bubenberg repousse avec perte un corps d'infanterie italienne qui tentait de surprendre un des ouvrages avancés du côté de Meyriez.

Voyant l'impossibilité d'emporter la place de vive force ou par surprise, le duc de Bourgogne, le 15 juin, faisait battre en brèche de deux côtés à la fois. Déjà le 17, les batteries du comte de Romont avaient ouvert une large brèche entre le lac et la porte de Berne et on préparait l'assaut. Le mardi 18 juin, à la nuit, le signal est donné, l'infanterie vaudoise et savoyarde s'élance sur la brèche... mais derrière cette brèche l'assiégé avait élevé de formidables barricades. Après trois heures d'une lutte acharnée, le comte de Romont fait sonner la retraite laissant sur la brèche soixante morts et une centaine de blessés. Du côté de Meyriez, la brèche ne fut ouverte que le 19 juin et deux assauts furent tentés jusqu'au 20 juin. Mais ces attaques, mollement conduites, n'eurent aucun résultat. « Les capitaines bourguignons, » écrivait le 20 à sa cour l'ambassadeur de Milan, « trouvaient que c'était » dommage, à la veille d'une bataille, d'exposer leurs meil- » leurs soldats dans des assauts meurtriers. » En effet, le 18 juin, on apprenait que les troupes bernoises venaient de passer la Sarine à Guminen et s'étendaient dans les bois jusqu'au

Digitized by Google

hameau d'Ormey. On voyait aussi les bannières de Soleure, de Bienne, du Seeland et de Neufchâtel, s'avancer du côté d'Aarberg d'où elles menaçaient le corps d'armée du comte de Romont. Toutefois, ce rassemblement donnait peu d'inquiétudes, car les espions et les transfuges n'en évaluaient pas la force à plus de dix mille hommes, et affirmaient que les Bernois s'avançaient, non avec l'intention de livrer bataille, mais pour délivrer la garnison de Morat, en facilitant sa sortie par des attaques sur les derrières de l'armée de Bourgogne *. L'état désespéré de la place, les pertes éprouvées par la garnison depuis dix jours, donnaient de la vraisemblance à ces rapports. Aussi le duc de Bourgogne employait-il les journées du 19, du 20 et du 21 juin à prendre des précautions pour prévenir l'évasion des assiégés, en tenant jour et nuit ses troupes sur pied et dispersées sur tous les points de la ligne du blocus.

Mais Charles de Bourgogne était mal renseigné. Les Suisses préparaient contre lui une attaque aussi formidable qu'elle était bien combinée.

La bannière de Fribourg et la garnison de cette ville, commandées par Jean Waldmann de Zurich, opéraient leur jonction avec la grande bannière de Berne, et quittaient Fribourg où elles étaient remplacées par Zurkinden et les Valaisans qui arrivaient de leur expédition sur Vevey; les contingents de Lucerne, de Zurich et de Bâle, ceux des Petits Cantons, la cavalerie du duc de Lorraine, de l'archiduc Sigismond d'Autriche, et celle de la ville impériale de Strasbourg, quittaient Berne dans la soirée du 21 juin, et, dans la matinée du 22, arrivaient en arrière des bois de Morat. Aussi, le 22 juin, l'armée suisse avait doublé; elle comptait vingt-quatre mille combattants; l'avant-garde, commandée par Jean de

* Dépêche de l'ambassadeur de Milan, datée du camp de Morat 18 juin.

Digitized by Google

Hallwyl, comptait six mille hommes de pied et onze cents cavaliers; le corps de bataille douze mille hommes, et l'arrière-garde environ cinq mille. Dès le matin, cette armée était concentrée en arrière de Cressier, et cachée par d'épais rideaux de bois.

Deux fois dans la matinée, l'avant-garde de Hallwyl sortait des bois, mais se retirait devant l'artillerie et la gendarmerie bourguignonne, postées sur le plateau opposé à Cressier. La pluie tombait par torrents; les Suisses paraissaient faiblir et renoncer au combat. Aussi le duc donnait, à onze heures, l'ordre de faire rentrer les soldats dans leurs quartiers, et ne laissait en observation du côté de Cressier que l'artillerie et trois mille hommes de sa gendarmerie, troupe d'élite, éprouvée dans maints combats. Lui-même, accablé de fatigue, se retirait dans sa tente, à une demi-lieue en arrière de ce corps avancé.

Cependant les Suisses et leurs alliés, suivis de leur artillerie, arrivent en colonnes profondes; mais ils sont arrêtés par une haie épaisse, bordée d'un large fossé. — C'était une heure de l'après-midi. Un feu meurtrier s'engage; les Suisses ne peuvent franchir la haie; ils paraissent faiblir. Alors Hallwyl entraine ses six mille hommes d'avant-garde, dérobe sa marche dans des taillis, trouve un passage mal gardé, le force, et, suivi de la cavalerie autrichienne et lorraine, se précipite sur la droite de la gendarmerie bourguignonne, tandis que les colonnes suisses franchissaient la haie et le fossé qui les avaient arrêtées, culbutent tout ce qui se présente à leurs coups, et s'emparent des hauteurs de Courgevaux couvertes d'une nombreuse artillerie.

Le duc Charles, à peu près seul, arrive à toute bride. Il voit sa gendarmerie débordée; il cherche à la dégager, en appelant à lui l'infanterie campée près de Greng. Mais les Suisses, au nombre de plus de vingt-quatre mille combattants, fondent des hauteurs avec une telle impétuosité, qu'ils

Digitized by Google

écrasent tous les corps bourguignons qui arrivaient successivement. En vain les gendarmes de la garde du duc, ceux de Galeotto et les archers anglais, s'efforcent de les arrêter par des charges vigoureuses. Tout cède à l'impétuosité des Suisses, et la déroute est complète. Le duc Charles, lui-même, enveloppé dans cette déroute, se fait jour à travers les colonnes des Suisses avec quelques centaines de cavaliers, et n'échappe qu'avec peine à la cavalerie allemande lancée à sa poursuite jusqu'en deçà d'Avenches.

Lorsque Bubenberg vit du haut des tours de Morat qu'une bataille s'engageait, il faisait faire à une partie de sa garnison des sorties du côté de Meyriez, tandis que lui-même défendait la ville du côté de la porte de Berne. Mais trois fois l'infanterie italienne repoussait ces sorties. Même cette infanterie réussissait à pénétrer dans Morat et déjà elle criait : *Ville gagnée!* lorsque le gros de l'armée suisse victorieuse, laissant au corps d'arrière-garde, commandé par Hertenstein de Lucerne, et à la cavalerie, la poursuite des vaincus, tombe sur cette infanterie italienne, l'accule sur le bord du lac, la massacre ou la noie.

Pendant cette journée si glorieuse pour les armes suisses, et si fatale pour le Pays de Vaud, le comte de Romont redoublait le feu de son artillerie contre la partie nord des remparts de Morat. Mais informé du désastre de l'armée de Bourgogne par quelques fuyards, arrivés à ses quartiers au travers des roseaux qui bordent les rives du lac, le comte de Romont ordonne les préparatifs de la retraite, et, afin de donner le change à la garnison, il fait continuer le feu de son artillerie jusqu'à la nuit, par des artilleurs qui se dévouent ainsi à une mort certaine.

A l'approche de la nuit, les deux mille gendarmes bourguignons du comte de Romont, commandés par le sire de Montaigu, prennent la tête de la colonne de retraite, et sui-

Digitized by Google

vent la chaussée qui borde la partie nord du lac de Morat; quelques pièces d'artillerie de petit calibre et les deux mille Savoyards suivent à distance, sous les ordres d'Antoine d'Orlier; le comte de Romont couvre la retraite avec les francs-archers et les arquebusiers du Pays de Vaud. Mais un obstacle inattendu s'oppose à cette retraite. Les levées des Quatre-Bannières de Neuchâtel lui disputent le passage de la Broye à Sugy. Cependant, Montaigu et ses gendarmes les mieux montés parviennent à forcer ce passage, et se jettent dans le Vully, d'où ils se retirent en Franche-Comté, par Estavayer et Yverdon. Une autre partie des gendarmes, moins bien montés, tournent bride et se rejettent sur le corps d'Antoine d'Orlier. Le comte de Romont présume qu'une armée est devant lui, et prend la résolution hardie, mais funeste, de se jeter à l'orient de Morat, dans les bois occupés la veille par les Suisses, et de profiter de la lassitude des vainqueurs et des heures de la nuit pour opérer sa retraite du côté de Romont. Il ouvre et éclaire la marche avec les arquebusiers et les francs-archers vaudois; passe par Ormey, Liebistorf, Cormondes, Vivier et Matrans, et, après des fatigues inouïes, il arrive à Romont. Cependant, cette retraite était fatale aux troupes savoyardes qui formaient l'arrière-garde. Un corps de cavalerie autrichienne les atteignait, les dispersait et tuait leur chef, Antoine d'Orlier. Arrivé dans Romont avec les arquebusiers et les francs-archers du Pays de Vaud, quelques pièces d'artillerie, les débris du corps savoyard, et quelques fuyards qui l'avaient rallié dans la retraite, le comte de Romont comptait encore près de deux mille hommes réunis autour de lui, et préparait les moyens de défendre la ville dont il portait le nom.

Bientôt, le mercredi 26 juin, Othon d'Avenches, l'un des chefs fribourgeois, vainqueurs à Morat, arrivait avec ses troupes devant Romont, dont les habitants avaient pris la fuite à son approche. Il somme, mais en vain, la ville de se rendre

Digitized by Google

à discrétion. Cependant l'artillerie et une masse de volontaires arrivent; le siége est poussé avec la plus grande vigueur. Mais la garnison résiste pendant dix jours, et se retire dans le château, lorsque la ville est un monceau de ruines. Enfin, après plusieurs assauts, l'intrépide garnison succombe; elle est massacrée. Pendant le massacre, le comte de Romont, lui douzième, parvient à s'échapper, et arrive à Jougne dans les premiers jours de juillet.

« La mémoire de la belle résistance de Romont mérite » d'autant plus d'être conservée que ce fut le dernier fait » d'armes accompli pendant les guerres de Bourgogne *. »

Les pertes de l'armée de Bourgogne, à la bataille de Morat, s'élevèrent au-delà de dix mille hommes. Les Suisses ne firent point de quartier, et les « gens de pied, dit (dans la » *Chronique Suisse*) Etterlin, qui lui-même combattit à Mo- » rat, massacraient sans pitié les Bourguignons que la cava- » lerie avait déjà jetés à terre. » Les débris de l'armée de Bourgogne ne se rallièrent qu'en groupes isolés, qui cherchaient à gagner les frontières de la Franche-Comté. « Quant au duc de Bourgogne, il arrivait le 23 juin à Morges, où il entendait la messe dans la chapelle de St-Nicolas, et partait pour Gex après avoir pris quelques heures de repos. Le même jour, dimanche 23 juin, il arrivait à cinq heures du soir à Gex accompagné d'une centaine de cavaliers; le reste de son escorte, composée de trois cents gentilshommes et d'un millier de cavaliers, s'était dispersée dans les villages voisins. La duchesse de Savoie, ses enfants et toute la cour, reçurent le duc au bas de l'escalier du château. Le duc paraissait

* F. de Gingins, *Episodes des guerres de Bourgogne*. — Aucun historien vaudois n'a mentionné la défense de Romont. Il appartenait à notre savant et patriotique historien, M. de Gingins-La-Sarra de faire connaître la belle conduite, devant Morat, des francs-archers et des arquebusiers des Bonnes-Villes du Pays de Vaud, leur fidélité au drapeau dans la retraite sur Romont, et leur mort héroïque sur les ruines de cette ville vaudoise.

Digitized by Google

fort abattu. Après avoir embrassé d'abord les jeunes princes, les petites princesses, puis la duchesse, il donna courtoisement la main à la duchesse et l'accompagna dans son appartement, où il resta longtemps. Charles se retira ensuite dans la partie du château qui lui avait été préparée *. »

Cependant, les Suisses victorieux demeurèrent pendant trois jours sur le champ de bataille de Morat, pour partager le butin. Mais bientôt des dissentiments s'élèvent entre les vainqueurs. Les chefs des cantons orientaux regardent la campagne comme terminée; ceux de Berne et de Fribourg veulent poursuivre la victoire et s'emparer du Pays de Vaud jusqu'à Genève. En effet, le 24 juin, le Conseil de Berne écrivait aux chefs de l'armée campée à Morat : « *La paix et* » *la sécurité de Berne dépendent de la possession du Pays de* » *Vaud.* » Enfin, Berne l'emporte, et, le 25 juin, il est résolu que les troupes alliées, savoir les troupes du duc Réné de Lorraine, celles de la ville de Strasbourg et celles de l'archiduc Sigismond d'Autriche, seraient immédiatement licenciées, ainsi que la moitié des contingents suisses, et que l'autre moitié de ces contingents, au nombre de douze mille hommes, s'emparerait du Pays de Vaud.

Le même jour, l'armée est disloquée, et douze mille hommes, la plupart Bernois et Fribourgeois, se dirigent sur le Pays de Vaud, et entrent sans résistance à Payerne. De là une colonne, ainsi que nous l'avons dit, se dirige sur Romont. Le 26 juin, la principale colonne marche sur Moudon et, en passant, attaque le château de Surpierre et le brûle après l'avoir mis au pillage. Tandis que le gros de l'armée suisse prend, pille et brûle, le bourg et le château de Lu-

* Dépêche de l'ambassadeur de Milan, datée de Gex, 23 juin au soir. Cet ambassadeur, témoin de l'arrivée du duc de Bourgogne à Gex, expédia, dans ce même jour, trois dépêches à Milan (de Rodt et de Gingins).

Digitized by Google

cens, les troupes de Berne approchent de Moudon. Une longue procession, composée des magistrats et du clergé de Moudon, portant les clés de la ville et les chasses de ses saints patrons, suivis d'une foule de vieillards et de femmes, se présente aux Bernois; les vieillards et les femmes implorent à genoux la clémence du vainqueur. Le vainqueur accorde la vie aux habitants, mais condamne la ville au pillage. Ce pillage commence le mercredi 27 juin; il continue jusqu'au vendredi 29. Après ce pillage, la plupart des contingents des cantons orientaux « se souciant peu de contri-
» buer à la conquête du Pays de Vaud, dont Berne devait
» retirer tout le profit, » reprennent le chemin de leurs cantons, tandis que les Bernois se préparent à marcher sur Lausanne. Mais les Bernois apprennent que le comte de Gruyères les avait devancés, et pillait cette ville.

« En effet, ajoute M. de Gingins *, le comte Louis de Gruyères, sous prétexte que ses gens étaient pressés de regagner leurs foyers, avait quitté l'armée devant Morat le surlendemain de la bataille, et suivi des quatre bannières de la Gruyères, de Valaisans et d'Ormonins, avait pris le chemin de Bulle, d'où il se dirigeait sur Oron. Là, il apprend que Lausanne se trouvait dépourvue de gens de guerre, et il se décide à marcher sur cette ville. Le mercredi 26 juin, il débouche par les bois du Jorat à la tête de ses bandes, et paraît inopinément aux portes de Lausanne. Les habitants, persuadés que ces bandes sont suivies de toute l'armée suisse, n'opposent aucune résistance. Les gens de la Gruyères se répandent dans la ville où ils se livrent au pillage, et le comte, leur chef, frappe la ville d'une contribution en vaisselle d'argent, draperies, toiles et denrées, et se fait compter une somme de cent écus d'or (5000 fr.).

« Aussitôt que les Bernois apprirent à Moudon cette expé-

* F. de Gingins, *Episodes des guerres de Bourgogne*, p. 338-344.

Digitized by Google

dition du comte de Gruyères, ils envoyèrent en toute hâte à Lausanne des commissaires appuyés par une partie de leurs troupes. Ceux-ci entrèrent à Lausanne le 27 juin, pendant que le comte de Gruyères en sortait par une autre porte, traînant à la suite de ses bandes une longue file de charriots chargés de butin. Mais bien loin d'être un soulagement pour les Lausannois, l'arrivée des bannières des Confédérés, qui entrèrent le 28, mit le comble à leur ruine. Les Suisses, furieux d'avoir été prévenus dans le pillage, s'abandonnèrent à mille actes de rapine et de dévastation, fouillant et saccageant les édifices publics et les maisons particulières, et s'emparant de tout ce qui avait pu échapper aux bandes de Gruyères. Les efforts des chefs bernois furent impuissants; « ils ne purent » empêcher leurs propres gens de piller les églises » (Schilling, p. 346). L'église cathédrale de Notre-Dame, elle-même, ne put être préservée de ces profanations. Des candélabres, des vases d'or et d'argent, divers reliquaires garnis de pierreries, disparurent du trésor de la Ste-Vierge. L'église et le couvent des Frères-Prêcheurs de la Madelaine, où l'on conservait le trésor et les archives de la ville, furent encore plus maltraités. Les Allemands y pénétrèrent, saccagèrent l'église, pillèrent le couvent, et forcèrent des coffres ferrés qu'ils supposaient remplis d'argent. Ils n'y trouvèrent que les titres de propriété et les chartes de franchises et de priviléges de la commune. Le sac et le pillage durèrent pendant cinq jours*. Beaucoup d'habitants s'enfuirent en Savoie, craignant que le pillage ne fut suivi de l'incendie ** ».

* « Octo diebus pendentibus immediate post nativitatem Beati Johannis » Baptistæ fuerunt sex anni, prædicta civitas Lausannensis per Alemanos fuit posita ad saccamentum. Et ibidem dicto tempore durante, dicti » Alemani fuerunt et steterunt dictam civitatem assacamantes et bona » spoliantes quatuor vel quinque diebus durantibus. » (Titre des archives de Lausanne publié dans les *Mém. et doc. de la Société d'Histoire de la Suisse romande*. T. VII.)

** F. de Gingins, *Episodes des guerres de Bourgogne*, p. 338-344.

Digitized by Google

Cependant l'armée suisse, après avoir pillé Lausanne, se préparait à poursuivre sa marche contre Genève. Mais Louis XI, qui avait excité les Suisses à faire la guerre contre son puissant rival le duc de Bourgogne, les arrêtait maintenant dans leurs projets. La victoire des Suisses à Morat avait couronné de succès ses intrigues. Sans tirer l'épée, Louis avait abattu son ennemi le plus redoutable. Il ne voulait pas, toutefois, que les Etats du jeune duc de Savoie, son neveu, devinssent la proie des Cantons. De promptes mesures devenaient d'autant plus urgentes qu'on apprenait que la duchesse de Savoie était emmenée captive en Franche-Comté, et que les Suisses se préparaient à s'emparer de Genève.

En effet, Charles de Bourgogne, que nous avons laissé dans le château de Gex auprès de la duchesse de Savoie, avait engagé cette princesse à le suivre en Bourgogne avec ses enfants, pour faire cause commune avec lui et pour la soustraire à l'influence de Louis XI. On ignore si la duchesse régente consentit à suivre le duc dans ses états, ou si, craignant que le parti français ne reprît, à la cour de Savoie, la prépondérance qu'elle n'avait pu combattre qu'avec l'appui de Charles de Bourgogne, elle voulut paraître céder seulement à la violence, afin de se ménager une excuse auprès de son frère Louis XI. Quoi qu'il en soit, Charles partit le jeudi 27 juin pour St-Claude; le même jour, la duchesse retourna à Genève et fut enlevée, avec ses enfants, aux portes de cette ville par les gens du duc, et emmenée captive en Franche-Comté. Cependant le jeune duc Philibert, son fils, fut enlevé, avant le passage du Jura, par son gouverneur, le sire de Rivarol, et ramené à l'évêque de Genève, qui le conduisit à Chambéry. Aussitôt Louis XI envoya l'amiral de France, le prince de Bourbon, à Chambéry, pour traiter avec l'évêque de Genève; il prit sous sa protection le jeune duc de Savoie, qu'il fit conduire en Dauphiné; il se fit livrer les

Digitized by Google

forteresses de Chambéry et de Montmeillan, et donna le gouvernement des Etats de la maison de Savoie à l'évêque de Genève, et celui du Piémont au comte de Bresse. Tandis que ces événements se succédaient coup sur coup, des députés de Genève, de Chambéry et de l'évêque de Genève partaient pour Lausanne, où ils arrivaient dans la nuit du 28 au 29 juin, chargés de « déclarer aux Suisses que la maison » de Savoie était disposée, non-seulement à abandonner toute » alliance avec le duc de Bourgogne, mais encore à tourner » toutes ses forces contre lui, en se joignant à eux pour en- » vahir la Franche-Comté, afin de l'écraser tout à fait *. » Les agents de Louis XI auprès du chef de l'armée suisse appuyèrent avec succès les députés savoyards et genevois « qui ** obtinrent une suspension d'armes jusqu'à la St-Jaques, et la promesse des Suisses non-seulement de renoncer à leur projet sur Genève, mais de se retirer sans entreprendre de nouvelles conquêtes dans le Pays de Vaud. Au terme fixé par cette convention, le 25 juillet, des envoyés de la maison de Savoie devaient se réunir à Fribourg aux députés suisses pour régler les conditions de la paix, sous la médiation du roi de France. Après la conclusion de cet armistice, l'armée suisse quitta Lausanne, le dimanche 30 juin, et effectua sa retraite sur Berne par Mézières, Rue, Romont et Fribourg, en pillant les villages et maltraitant les paysans sur la route. »

Le congrès de Fribourg qui devait décider du sort du Pays de Vaud, s'ouvrit, en effet, le 25 juillet.

Le roi Louis XI était représenté par le prince Louis de Bourbon, grand amiral de France et le confident de ses plus secrètes intentions; J. Sillinen, de Lucerne, agent secret de

* Dépêche de don Ant. d'Aplano, Genève (30 juin 1476). Cet envoyé du duc de Milan auprès de la duchesse de Savoie était resté à Genève, après l'enlèvement de cette princesse. (Voyez de Rodt et de Gingins).

** F. de Gingins, *Episodes*, etc. 345.

Digitized by Google

la France et de l'Autriche en Suisse; le président du parlement de Toulouse et deux secrétaires du roi, formaient le conseil de Louis de Bourbon.

Tous les Cantons, toutes les villes, ainsi que tous les pays qui avaient pris une part active à la guerre contre le duc de Bourgogne, étaient représentés au congrès de Fribourg. Ainsi : l'archiduc Sigismond d'Autriche y avait envoyé son grand maréchal, le chevalier de Scheldenberg et les chevaliers Herter, Rhinhach et Geissberg; les évêques et les villes de Bâle et de Strasbourg, les villes de Colmar et de Schelestadt, l'évêque de Sion et les dixains du Haut-Valais, avaient envoyé leurs députés. Le comte Louis de Gruyères, celui qui venait de piller Lausanne, et le duc Réné de Lorraine, l'un des vainqueurs de Morat, assistaient en personne à cette assemblée.

Le jeune duc de Savoie était représenté par son oncle Louis, évêque de Genève, accompagné d'une députation des Trois Etats de Savoie. La ville de Genève avait ses représentants. L'évêque de Sagone, Dominique de Boceris, suffragant du cardinal de la Rovère, évêque titulaire de Lausanne, assistait au congrès au nom de l'Évêché et du Chapitre de Notre-Dame de Lausanne. Les Etats du Pays de Vaud y avaient député François de Billens, bailli de Vaud; Humbert Cerjat, seigneur de Combremont; H. de La Molière, seigneur de Font; J. de Glane, seigneur de Cugy, et le Procureur de Vaud.

« Les députés de Berne, tant en leur nom qu'au nom des Cantons et de la ville de Fribourg, ouvrirent les conférences par une longue récapitulation de leurs prétendus griefs contre la maison de Savoie et le comte de Romont. Ils concluaient en demandant comme indemnité des frais de la guerre : 1° l'abandon du Pays de Vaud avec toutes ses dépendances; 2° la cession de la ville de Genève et de son territoire; 3° la cession des quatre-mandements d'Aigle, dont ils

Digitized by Google

s'étaient emparés dans le Chablais-Vaudois; enfin le Bas-Valais, depuis la Morge à St-Maurice, occupé par le Haut-Valais.

« Les plénipotentiaires de Savoie et de Vaud, ne cherchèrent point à réfuter les allégations des Bernois. Ils rejetèrent toute la faute sur le Conseil de la duchesse régente, et se déclarèrent prêts à faire les plus grands sacrifices. Comme le prince Louis de Bourbon intercédait en leur faveur, les députés bernois déclarèrent « que le roi de France était cer-
» tainement maître de donner à ses ambassadeurs les instruc-
» tions qu'il lui plaisait; mais que, de leur côté, ils étaient
» libres d'y avoir égard ou non, et d'agir comme bon leur
» semblerait *. » Mais les Bernois durent renoncer à ces prétentions inouïes. En effet, les autres Cantons se montrèrent disposés à entrer dans les vues de Louis XI, et il fut décidé que les Cantons et la maison de Savoie se soumettraient à l'arbitrage du prince Louis de Bourbon, du duc de Lorraine, du comte de Gruyères et du chevalier de Herter, l'un des représentants de l'Autriche. Enfin, après dix-neuf jours de conférences, le 12 août 1476, un traité fut conclu, sur les bases suivantes, entre les Cantons et la maison de Savoie.

TRAITÉ DE FRIBOURG.

I. Berne et Fribourg gardent à perpétuité pour eux et pour leurs Confédérés, les villes, les châteaux et les territoires qu'ils occupent dans le Pays de Vaud, savoir : Morat, Illens, Everdes et Cerlier sur le lac de Bienne ; les quatre-mandements d'Aigle. d'Ollon, de Bex et des Ormonts, dans le Chablais-Vaudois.

II. Les seigneuries, villes, bourgs, châteaux et territoires

* F. de Gingins, et E. de Rodt. Ouvrages cités. — *Dépêche de A. Magy au duc de Milan*, Lyon 17 août 1476.

Digitized by Google

d'Orbe, Echallens, Montagny-le-Corboz et Grandson, appartenant à la maison de Châlons, vassale du duc de Bourgogne, restent également aux villes de Berne et de Fribourg par indivis avec les sept Cantons.

III. Les autres districts du Pays de Vaud seront restitués au duc Philibert de Savoie, aussitôt qu'il aura effectué le paiement de cinquante mille florins du Rhin (trois millions de francs, valeur actuelle), stipulés par les arbitres en faveur des Confédérés, pour les frais de la guerre.

En attendant le paiement de cette somme, le Pays de Vaud, tout entier, reste occupé par les Bernois et les Fribourgeois, comme gage de cette indemnité.

IV. Cette restitution aura lieu sous la condition que la Baronnie de Vaud sera réunie à la couronne ducale de Savoie, et ne pourra être rendue au comte Jacques de Romont, ni être gouvernée par un autre prince que par le duc régnant.

V. Le duc de Savoie remboursera à la ville de Fribourg 26,600 florins du Rhin (1,500,000 fr., valeur actuelle), solde des 44,000 florins que le feu duc Louis de Savoie s'était engagé à payer pour prix de l'acquisition de Fribourg, abandonnée à elle-même par l'Autriche.

VI. Le duc de Savoie est tenu d'indemniser les particuliers suisses qui ont essuyé des pertes pendant la guerre.

VII. La ville de Genève paiera aux Cantons suisses, à Fribourg et à Soleure, la rançon qu'elle s'était engagée, le 27 décembre 1475, à payer, savoir : 24,000 écus d'or (environ 1,400,000 fr. valeur actuelle) ; et cela sous cautions et otages, et en trois termes, dont le dernier à Noël 1477.

VIII. Le roi de France est libre, et demeurera libre, d'occuper Genève par ses troupes lorsque bon lui semblera.

IX. Le Bas-Valais, depuis la Morge jusqu'à St-Maurice, les vallées de Bagne et d'Entremont, sont cédées aux dixains du Haut-Valais et à l'évêque de Sion.

Digitized by Google

Le traité de Fribourg fut ratifié par les Etats de Savoie et par ceux du Piémont; le roi de France se porta garant de son exécution. Cependant l'état obéré des finances, l'absence de tout crédit, la détresse des provinces, ruinées par la guerre, mettaient le gouvernement du jeune duc de Savoie dans l'impossibilité de payer aux Suisses la somme énorme, fixée pour la restitution du Pays de Vaud. Aussi, les troupes de Berne et de Fribourg occupèrent pendant vingt mois ce malheureux pays, où elles vécurent à discrétion. Enfin, le 21 février 1478, la maison de Savoie faisait verser à Berne, entre les mains des délégués des Cantons, 25,000 florins du Rhin (1,500,000 fr., valeur actuelle). Quant aux 25,000 fl., solde des trois millions, les délégués des Cantons accordèrent un nouveau terme, passé lequel, et à défaut de paiement, les Suisses occuperaient le Pays de Vaud. A la suite de cette nouvelle convention, le Pays de Vaud fut remis, le 20 mai 1478, aux délégués vaudois, Humbert Cerjat et Urbain de Chevron, chargés de reprendre possession de ce pays, à l'exception, toutefois, des territoires, villes, bourgs, communes et châteaux : de Cerlier, de Grandson, de Montagny-le-Corboz, d'Orbe, d'Echallens, de Morat, d'Illens et d'Everdes, des Quatre-mandements d'Aigle, dont l'abandon définitif aux Suisses avait été imposé par le traité de Fribourg, enfin du Bas-Valais cédé aux dixains du Haut-Valais et à l'évêque de Sion.

« A aucune époque, le Pays de Vaud n'éprouva des calamités comparables à celles que venaient de lui faire éprouver les irruptions des Suisses. Comme un torrent furieux, les bandes suisses débordèrent sur ces contrées florissantes, portant en tous lieux le fer, le feu et la dévastation; seize villes, quarante-trois châteaux et un nombre infini de villages et de hameaux, devinrent la proie des flammes. Des hommes sans défense, des femmes, des enfants furent impitoyablement égorgés dans leurs foyers. Ceux que la terreur de

l'ennemi chassait devant lui abandonnèrent leurs demeures pour se cacher dans les forêts; et l'effroi inspiré par la barbarie des Allemands fut tel, que pendant un quart de siècle les fugitifs refusèrent de rentrer dans leurs foyers, préférant vivre dans les bois et dans les cavernes des montagnes, plutôt que de subir le voisinage des Suisses. Le Pays de Vaud, privé, par la mort ou l'émigration des deux tiers de sa population, abandonna la culture de ses vignobles et de ses champs, et fut affligé par la plus affreuse famine.

« Le Chablais vaudois (districts d'Aigle et de Vevey), pays naguère riche et populeux, fut en proie à la plus affreuse désolation. Ce ne fut qu'après quinze ans d'absence que les habitants, réfugiés dans les montagnes, se décidèrent à rentrer dans leurs foyers et à rebâtir leurs chaumières ruinées. Les seigneurs durent accorder aux familles émigrées des priviléges et des indemnités pour les engager à rentrer dans leurs communes, dont la terreur des Allemands les tenait éloignés *. »

Toute unité était rompue dans le malheureux Pays de Vaud, dont l'étranger se disputait les membres sanglants; les Suisses s'étaient emparés des quatre mandements d'Aigle, des châtellenies de Morat, d'Orbe, d'Echallens et de Grandson; le comte de Gruyère, dévoué aux cantons, occupait les châtellenies d'Aubonne et d'Oron; l'Evêque régnait sur les

* De Gingins, *Lettres sur la Guerre de Bourgogne*, 94-116. — Ce fut dans ces invasions que le château d'Aigremont, fief du seigneur de Pontverre, le château de Duin, dont les ruines dominent la plaine de Bex, et le château de St-Triphon furent détruits, et que la noblesse des quatre mandements d'Aigle quitta cette contrée. Berne, en prenant possession des quatre mandements, récompensa les gens du Gessenay, de Château-d'Œx et des Ormonts, en leur concédant une partie des redevances féodales de cette contrée. Après le traité de Fribourg en 1476, les seigneurs du pays revinrent dans leurs foyers, et firent hommage à la ville de Berne, qui leur restitua une partie de leurs possessions. (F. de Gingins, *Développement de l'indépendance du Haut-Valais.)*

Digitized by Google

Terres-de-l'Evêché, Avenches, Bulle, la Roche, Curtilles, Lucens, Lausanne et sa banlieue, et les Quatre-Paroisses-de-Lavaux. La maison de Savoie n'exerçait plus qu'un simulacre de souveraineté sur quelques villes et quelques seigneuries éparses, que le traité de Fribourg lui avait conservées, mais grevées d'une hypothèque de trois millions de francs en faveur des Cantons. Aussi, plus d'espoir pour le Pays de Vaud de revoir un jour l'époque de liberté et de gloire dont il avait joui aux temps des Pierre de Savoie et des Amédée.

Bientôt après la journée de Morat, les princes qui auraient pu protéger la nationalité vaudoise succombèrent. — Charles de Bourgogne fut tué devant Nancy, vaincu par la valeur des Suisses. — Le comte de Romont, après avoir combattu pour le duc Charles jusqu'à la mort de ce prince, suivit la fortune de Marie, fille de Charles de Bourgogne. Il combattit Louis XI, dans les armées de l'archiduc, époux de Marie. Il remporta la victoire à Guinegate, et fut chargé de la défense des Pays-Bas. *Adieu!* lui dit en mourant la jeune et infortunée Marie, *Adieu, noble porte étendard de Bourgogne, comte de Romont, qui défendites si vaillamment, et mon pays et mon honneur!..* Romont mal avec la maison de Habsbourg, qui de concert avec la maison de Valois démembrait les Etats des ducs de Bourgogne, dut se retirer dans son château de Ham, où il fut frappé de mort subite, en 1486, à l'âge de quarante ans. — Yolande, duchesse régente de Savoie, qui aux vertus privées d'une mère de famille, joignait l'énergie et le sens d'un homme d'Etat, mourait en 1478, laissant les belles provinces de sa maison en proie aux factions, et le Pays de Vaud de jour en jour plus menacé par l'ambition de Berne.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

